



Mathilde SILVE

Master 2 Ethique, Ecologie et Développement Durable

Faculté de Philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3

*Concertation, reconnaissance et appropriation dans un projet de
réhabilitation de carrière en zone naturelle et agricole*

Structure d'accueil : Université de Lyon, LabEx IMU

Tutrice de stage : Madame Marie Augendre

Tuteur universitaire : Monsieur Jean-Philippe Pierron

Année universitaire : 2017-2018



Péruges



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Cécile Nou pour son soutien durant toute la période de mon stage.

Ensuite, Monsieur Jean-Philippe Pierron, Madame Marie Augendre et Claire Harpet pour m'avoir également guidée dans mes recherches et mes missions.

Je remercie également tous les habitants de la Plaine de l'Ain ainsi que les membres de l'Ecophilopôle de m'avoir accueillie et permis de mener à bien mes missions de stage. Tous ont été d'une grande richesse intellectuelle et humaine.

Je remercie bien évidemment tous mes proches, famille et amis pour leur soutien quotidien.

Enfin, j'aimerais remercier particulièrement et du fond du cœur mes grands-parents Yves et Nicole qui, malgré la maladie, l'inquiétude et la fatigue, ont su être là pour m'accompagner et me soutenir.

Table des matières

Introduction :	4
Présentation de l'organisme d'accueil	4
Description synthétique des missions	5
Méthodes, outils utilisés et hypothèses	9
I. La reconnaissance, une des conditions de la durabilité du projet :	19
1) Observation d'une réunion de type participatif à Meximieux	19
2) Analyse des réponses au questionnaire sur la concertation et définition	21
3) La Reconnaissance chez Ricœur, inscrite dans une phénoménologie de l'homme capable	25
II. Analyses des entretiens et des différentes approches de la nature :	28
Quels apports pour l'Ecophilopôle ?	
1) Dualisme nature/culture	28
2) Différentes « natures vécues », un passé qui explique le présent	29
3) Vers l'écoumène	31
4) Des expériences vécues dont découlent des façons d'imaginer le futur du site	32
5) L'expertise profane de l'habitant	33
III. La non reconnaissance :	35
1) Absence d'une lutte pour la reconnaissance de la part des citoyens/habitants	35
2) Remise en cause de la notion d' « expertise profane » et statut d'opinions	36
3) Inadéquation de certaines approches de la nature avec le projet	36
4) Analyse des dessins des scolaires	37
IV. L'appropriation :	41
1) Définition du concept d'appropriation	41
2) L'appropriation par le récit	44
3) Phénoménologie herméneutique du lieu	44
3) L'appropriation par l'approche esthétique	44
Conclusion	44
Bibliographie	47
Résumé/Mots-clés	50
Annexes	51

Introduction

Présentation de l'organisme d'accueil :

Mon stage s'est déroulé au sein du LabEx IMU, Laboratoire d'Excellence, Intelligences des mondes urbains, rattaché à l'Université de Lyon. Il a pour thématique de recherche la ville, l'urbain, la métropolisation et l'urbanisation en sollicitant et promouvant une pluralité scientifique et technique pour une meilleure « intelligence collective » et un meilleur dynamisme.¹ Le LabEx IMU comporte plusieurs projets et ateliers, entre autres appelés « Studios IMU ». Ces derniers ont un objet d'étude déterminé, une durée de vie et de recherche limitée et visent une collaboration entre chercheurs et acteurs. Celui dont je fais partie est l'Ecophilopôle.

L'Ecophilopôle est un groupe de réflexion, « une démarche d'innovation, de co-conception et d'expérimentation de nouveaux équilibres entre activités industrielles, enjeux de biodiversité et de protection de l'environnement, agriculture, activités de loisirs, de tourisme et de culture »². Il a été mis en place en 2012 suite à la demande des 3 partenaires et acteurs principaux du projet Ecopôle, qui sont le groupe industriel Vicat, exploitant de carrières de graviers sur 100 hectares, la FRAPNA-Ain et la commune de Pérouges, située dans l'Ain. Cette dernière est propriétaire des terrains que Vicat exploite, sous autorisation de la préfecture dispensant des permis d'exploitation, et ce pour plusieurs décennies et renouvelables pour d'autres parcelles de terrain à proximité. Une fois l'exploitation terminée et la remise en état minimale obligatoire effectuée, le terrain et sa gestion doivent revenir à la commune. Cependant, lors d'une nouvelle demande d'exploitation de Vicat, Pérouges n'a pas souhaité prendre en charge cette gestion, car ce type de site demande effectivement un réaménagement qui est délicat et contraignant. Est né alors sous l'impulsion de Vicat le projet Ecopôle, en 2011. Il consiste à confier la gestion du site après exploitation à la FRAPNA-Ain qui est une association de protection de la nature et de gestion de milieux naturels, dans le but de renaturaliser le site et de le préserver en favorisant la biodiversité. Se dégagent alors des enjeux économiques, écologiques, sociaux, de tourisme, de culture et de réaménagement, qui sont l'occasion de réflexions sur leur articulation et leur équilibre. L'Ecophilopôle remplit ce rôle en rassemblant plusieurs acteurs du territoire, à travers notamment le Groupe 360, autour

¹ Site Internet du LabEx IMU : <http://imu.universite-lyon.fr/qui-sommes-nous/projet/objectifs-et-enjeux-5/>

² <http://imu.universite-lyon.fr/debats/studio-imu-ecophilopole/>

de questions de collaboration, de co-conception, de mise en place d'animations, de projets, d'organisation d'évènements, de réflexions sur le développement durable. Chaque individu avec ses compétences propres participe librement.

En ce sens, l'Ecophilopôle se distingue de l'Ecopôle en ce que ce dernier résulte d'une négociation entre Vicat, Pérouges et la FRAPNA-Ain. L'Ecophilopôle concerne un plus grand nombre d'acteurs aux profils divers, il dépend du dynamisme et de la participation de chacun, il ne dispose pas d'une réelle structure juridique, sa délimitation géographique est beaucoup plus floue, et il est né en aval de la décision du devenir du site après exploitation, par conséquent il agit plutôt au niveau du déroulement du projet.

Description synthétique des missions :

Ces deux types de processus de décision soulèvent une première interrogation qui constituera ma première mission : L'étude du mode de concertation entre acteurs. Pour traiter cette question, j'ai fait le choix d'élaborer un questionnaire en ligne avec l'aide de Cécile Nou³ que j'ai envoyé par mail à l'ensemble des membres du Groupe 360, où chaque volontaire a pu répondre de façon anonyme et en ligne⁴. En amont de l'élaboration de ce questionnaire, plusieurs notions ont dû être éclairées, la concertation bien sûr, mais aussi la négociation et la consultation. Je reviendrai plus précisément sur leurs définitions après la description synthétique de mes missions. De par la polysémie de ces notions, il paraît intéressant d'étudier les éventuelles divergences de compréhension et d'acceptation de ce concept au sein des espaces de concertation, ainsi que la façon dont celle-ci déroule, car nous pouvons aisément dire que la manière de comprendre la concertation influencera la manière dont on y a recourt, et dans le même temps, de la façon dont les individus échangent et organisent leurs échanges pour un projet dépendront les résultats et les actions pour ce projet, son bon fonctionnement et même sa pérennité.

Ce projet de réaffectation de site après exploitation industrielle pose également la question du réaménagement, de la renaturalisation, de la revégétalisation du site. On « remet de la nature », mais qu'entend-on exactement par nature ? Nous connaissons la polysémie abyssale de ce concept, c'est pourquoi notre questionnaire a également été l'occasion d'étudier comment la naturalité se pense au sein de ces espaces de concertation. Cette polysémie est peut-être même encore plus palpable avec des individus qui ne sont pas impliqués ou

³ Post-doctorante du LabEx IMU sur le projet Ecophilopôle avec qui j'ai travaillé

⁴ Voir Annexe n°1

concernés, ou pas directement, par le projet. C'est généralement le cas de l'habitant « lambda ». La deuxième partie de ma mission a donc consisté à mener des entretiens auprès de plusieurs personnes, des habitants mais pas uniquement, afin de débusquer leurs représentations de la nature, les différentes façons dont ils pensent la renaturalisation des sites, leurs liens actuels, passés, imaginés et futurs avec ces sites, et enfin débusquer les usages de la nature invisibles et non pris en compte et donnant lieu à d'éventuelles tensions ou déceptions. Parmi ces individus se trouvaient aussi des élèves de l'école primaire de Pérouges, de niveau CM1-CM2. Cécile Nou et moi-même avons étudié leurs représentations mais d'une façon différente, en leur proposant de dessiner le site renaturé tel qu'ils l'imaginaient dans 100 ans⁵.

La finalité de ces études est d'évaluer, à travers le questionnaire, les entretiens et les réalisations des enfants, ainsi qu'à travers l'étude du processus de mise en place du projet, la capacité d'appropriation du projet local par les différents acteurs et les habitants pour faire apparaître les conditions de durabilité du projet voire de tout projet similaire. Il s'agira donc de tenter de dire si ce que révèlent les réponses au questionnaire, les entretiens et les réalisations vont dans le sens d'une appropriation du projet par tous.

Une première partie portant sur l'analyse des réponses au questionnaire sur la concertation nous permettra de dire que la reconnaissance, au sens où l'entend Ricœur, est un préalable à toute discussion éthique et à tout processus de décision qui se veut collectif. La reconnaissance de l'Autre, de ses particularités, de ses compétences, de sa richesse, et donc entre autre de son approche de la nature, est une condition pour l'action ou l'agir, pour élaborer des projets, pour imaginer et se projeter dans différents mondes possibles. Cela constituera donc selon nous une première condition de la durabilité du projet, c'est-à-dire des conditions éthiques pour le déroulement du projet.

Notre problème consistera à nous demander si nous devons pour ce projet élargir cette reconnaissance aux approches de la nature relevées dans les entretiens. Cette question s'est imposée à nous lorsque nous avons dû faire face à la pluralité des approches de la nature. Que faire de cette pluralité ? Est-elle valable, légitime, à prendre en compte ? Ou « vaut »-elle moins que les approches des acteurs, aux savoirs et aux compétences avérées et reconnues ? Que signifie-t-elle ? A l'heure où la participation du public est de mise et est un enjeu éthique pour les projets de développement durable, nous nous demanderons donc ce que les

⁵ Annexe dessins

différentes approches de la nature peuvent apporter à un tel projet de réhabilitation, et à l'inverse, en quoi elles seraient inadéquates pour ce projet, résultant en partie d'une appropriation limitée de ce dernier. Cette question s'est également posée lorsque j'ai souhaité aborder le phénomène même d'entretien d'un point de vue philosophique et la question de savoir comment le traiter. Traiter le premier point sera déterminant pour le second. Qu'est-ce que s'entretenir avec quelqu'un ? « Entretien » signifie d'abord un échange de paroles avec quelqu'un d'autre, une conversation *suivie*. « Entretien » vient par ailleurs du verbe « entretenir » qui signifie converser mais aussi maintenir, c'est-à-dire tenir dans le même état, mais aussi se soutenir mutuellement et donc « s'entretenir ». Soutenir l'autre dans un entretien, c'est alors le suivre dans sa parole, la maintenir active, vivante.⁶ Pourquoi ? Parce qu'on lui reconnaît une valeur. Faire le choix de s'entretenir avec quelqu'un implique une posture de reconnaissance de la parole de l'autre. En tant qu'intervieweuse, je reconnais que la personne que j'interroge peut m'apporter des choses intéressantes et qui sont dignes d'être entendues et écoutées, quel que soit sa place dans la société et quel que soit ses connaissances. Et l'interviewé me reconnaît dans la mesure où il estime que je suis digne de recevoir ce dont il souhaite me faire part, de me confier des propos ou points de vue, éventuellement intimes. J'attribue donc une valeur à ce que va me dire l'interviewé, et l'interviewé prend conscience de cette valorisation de ses propos et finalement de sa personne, et il souhaitera le rendre, par une réciprocité, en fournissant des réponses aux questions posées qu'il aura voulu construites, bien structurées, signifiantes, cohérentes, pertinentes, il veut sortir le meilleur de lui-même. A partir de là, quel statut attribuer aux propos rapportés, enregistrés puis retranscrits, de l'interviewé ? Quelle est la « matière » que je traite ? Pour y répondre, appuyons-nous sur Paul Ricœur et son ouvrage *Cinq études herméneutiques*⁷. Tout d'abord, l'évènement de l'entretien a produit un discours de la part de l'interviewé. Et comme le discours est toujours sur quelque chose, au sujet de quelque chose, il se réfère au monde. Le discours a donc un monde mais il a aussi un autre, l'interlocuteur, qui voudra saisir le sens, la signification de ce qui a été dit. De plus, en retranscrivant la parole de l'interviewé, nous fixons sa parole, dont l'écriture rend le texte autonome de l'intention de l'auteur ou de l'interviewé. Nous sommes face à un texte, propice à la lecture et donc décontextualisé et qu'il s'agira de recontextualiser, en passant par une phase de distanciation puis de réappropriation, afin d'interpréter et de comprendre le sens du texte. C'est la tâche de l'herméneutique, mais celle-ci ne concerne-t-

⁶ Pour les définitions d'entretien et d'entretenir : Site Internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/definition/entretien>, <http://www.cnrtl.fr/definition/entretenir>

⁷ Ricœur, Paul. *Cinq études herméneutiques*, Genève, éd. Labor et Fides, 2013, p.53-74

elle pas particulièrement les œuvres ? Peut-on considérer nos textes issus des entretiens comme de « petites œuvres » ? Nous prendrons le parti de dire que oui, car nous considérons que « celui qui parle part du tout de ce qu'il veut dire, il n'additionne pas des mots. Le langage a ce don initial de les configurer en un tout qui est le sens du message ; et par un même processus symétrique, l'auditeur le comprend, à sa façon »⁸. Nos textes seront donc de « petites œuvres », en partie, car nous ne sommes pas certains que la configuration qui est le propre de l'œuvre soit toujours présente, notamment lorsqu'il s'agit de demander aux interviewés leur opinion, bien que j'ai souhaité « ajouter » la dimension configuratrice du récit, en l'occurrence du récit de vie, lorsque je leur demandais pour commencer de m'expliquer leurs parcours. Nous prenons en compte également que certains entretiens étaient très longs et que l'attention se relâchait donc peut-être.

Quoiqu'il en soit, ces analyses seront l'occasion de développer dans une deuxième partie l'idée qu'il faut reconnaître ces différentes approches à travers les notions de nature vécue, d'expérience vécue, d'expertise profane, des façons d'être-au-monde et d'interagir avec son milieu qui rendent compte de réalités multiples. Dans une troisième partie, nous dirons au contraire que l'on ne peut reconnaître toutes les différentes approches de la nature car certaines sont le fruit d'une vision très anthropocentrée de la nature, celle-ci devant être maîtrisée et au service de l'homme et de ses aspirations, et non de ses besoins vitaux et essentiels, autrement dit au service de son confort, de ses loisirs, ce qui n'est pas non plus en adéquation avec le projet de réhabilitation, projet dans lequel la « nature » est prioritaire sur les loisirs confortables de l'homme, et où l'on souhaite répondre aux enjeux climatiques et environnementaux en recréant une biodiversité, des écosystèmes, et cela nécessite une expertise scientifique, et non des opinions, ainsi qu'une intervention humaine. Par ailleurs, nous n'avons pas relevé de lutte de la part des habitants pour la reconnaissance de leurs approches et opinions. Par conséquent, avec de telles visions que l'on considère comme inadéquates au projet, on peut considérer qu'il n'y pas vraiment eu appropriation du projet, ou alors que l'appropriation du projet ne peut être que partielle. Cette limite à la capacité d'appropriation nous amènera à développer dans une quatrième partie, et en guise de préconisations, une analyse du concept d'appropriation, les conditions pour qu'il y ait appropriation, débouchant sur l'ébauche d'une phénoménologie herméneutique du site/lieu, une poétique du chantier, à travers une appropriation au sens ricoeurien, donc par le récit

⁸ Je tire cette idée de ma grand-mère paternelle Nicole Silve et de son travail de thèse en sociologie, au sein de l'Université de Grenoble, et portant notamment sur l'analyse de verbatims. Ses recherches ont malheureusement été interrompues provisoirement pour cause de maladie, et n'ont donc pas encore pu être publiées.

d'une part, et une approche par l'expérience esthétique du lieu d'autre part. Nous maintiendrons l'idée qu'une autre condition pour la durabilité du projet que celle de la reconnaissance, et pour développer dans le même temps une meilleure appropriation du projet, consiste à élaborer un récit du site ainsi qu'à développer les ressources de l'expérience esthétique.

Méthodes, outils utilisés et hypothèses :

Recontextualisation :

Commençons d'abord par replacer notre sujet dans le contexte actuel et scientifique. A l'ère de l'Anthropocène, où l'impact du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité est global, touchant toutes les différentes couches des différentes vies sur terre, la façon de répondre à ces problèmes doit être également global. Nous devons être aussi dans l'ère de la complexité, au sens où Edgar Morin l'entend. « *Quand je parle de complexité, je me réfère au sens latin élémentaire du mot "complexus", "ce qui est tissé ensemble". Les constituants sont différents, mais il faut voir comme dans une tapisserie la figure d'ensemble. Le vrai problème (de réforme de pensée) c'est que nous avons trop bien appris à séparer. Il vaut mieux apprendre à relier [...], établir une connexion qui se fasse en boucle.* »⁹ Aux problèmes entrecroisés, il faudrait donc une réponse où les différentes disciplines, connaissances et compétences s'entrecroisent également. La démarche Ecophilopôle va dans ce sens, au sein de laquelle nous nous situons pour notre part, et plus particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Dans le contexte des enjeux environnementaux, nous nous référerons plus précisément aux « humanités environnementales » pour justifier les méthodes. Car celles-ci, explique Alexander Federau dans *Pour une philosophie de l'Anthropocène*¹⁰, en tant qu'elles font partie des sciences humaines et sociales, « traitent des visions du monde », des activités humaines et de leur sens, de l'éthique, des valeurs, et ouvrent ainsi « le champ aux savoirs interprétatifs et critiques de la philosophie »¹¹, et par-là même ne nous restreignent pas à l'approche naturaliste. Cette resituation nous permet de

⁹ Edgar Morin, La stratégie de reliance pour l'intelligence de la complexité, in *Revue Internationale de Systémique*, vol 9, N° 2, 1995.

¹⁰ Federau, Alexander, *Pour une philosophie de l'Anthropocène*, Paris, éd. PUF, 2017

¹¹ Op.cit., p.301,302, 308

replacer la méthode de l'entretien directif, semi-directif, compréhensif, et de l'analyse interprétative.

Le questionnaire :

Pour l'étude du mode de concertation entre les acteurs du projet et la façon dont la naturalité se pense au sein de ces espaces de concertation, j'ai plutôt eu recours à ce que l'on appelle un questionnaire ou entretien dirigé ou directif. Cela consiste dans la sphère sociologique à élaborer une série de questions qui sont plutôt fermées et délimitées. L'ordre et les questions posées sont les mêmes pour tout le monde. Le but est de réunir des données quantitatives avec des réponses cadrées, classiquement pour faire des statistiques. Cependant nous avons choisi de ne pas intégrer de réponses préétablies pour conserver la possibilité d'une marge de manœuvre pour les membres du Groupe 360 qui souhaitent répondre, notamment avec quelques questions plus ouvertes. Le recours à ce type de questionnaire se justifie par sa meilleure adéquation avec notre objet d'étude qui est de connaître la façon dont les individus au sein d'un espace déterminé pensent la concertation et comment celle-ci est utilisée, et de même pour la nature. Cela nécessite des réponses précises et explicites et qui peuvent rendre compte des variations et pouvant être comparées.¹² Par ailleurs, plusieurs auteurs, notamment Karim Berthomé, constatent un usage massif et confus du terme concertation, ainsi qu'un certain « flou » dans la définition notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire¹³. Nous faisons donc l'hypothèse que cela concerne peut-être aussi l'Ecophilopôle et ses membres du Groupe 360, et que cela impacte l'usage qui en est fait et peut-être aussi les décisions. C'est en tout cas ce que nous aimerions vérifier.

Le questionnaire est constitué de 13 questions, pour au total 13 réponses. Il a été envoyé à 26 personnes et 50% ont répondu. Tous n'ont pas répondu à la totalité des questions, mais chaque question comporte au minimum 9 réponses. Bien que cela baisse la représentativité des réponses, au vu du nombre réel de participants aux réunions, qui non seulement est plus bas que le nombre des membres inscrits sur la liste mais qui fluctue également, nous nous

¹² *Les 100 mots de la sociologie*, sous la dir. De Serge Paugam, Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je ?, 2010, p.37-38

¹³ Karim BERTHOMÉ, « Concertation », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/concertation>.

permettons de considérer que ces réponses sont plutôt représentatives des visions des membres du Groupe 360.

Il a aussi été plus commode de recourir au questionnaire car pendant ma période de stage il n'y a eu que 2 réunions. Toutes deux concernaient la préparation de l'Ecophilofête, et celle à laquelle j'ai pu assister, la première, a eu lieu au tout début de mon stage, elle n'a donc pas pu faire l'objet d'une observation et d'une analyse, bien que mes souvenirs me permettent de relever quelques éléments. Et comme il me fallait tout de même de la matière, j'ai eu recours au questionnaire, lequel a peut-être permis une réflexivité de la part des membres du Groupe 360, ce dont je n'aurais sans doute pas pu disposer en assistant seulement aux réunions en tant qu'observatrice. Car j'aurais eu affaire à un dialogue direct, spontané, et non à des réponses écrites, réfléchies et construites, bien que toutes puissent ne pas l'être. En effet, je souhaitais à travers ce questionnaire faire une sorte d'état des lieux afin de débusquer les différentes façons dont les individus envisageaient l'idée de concertation et sa mise en œuvre, relever d'éventuelles contradictions, et sur quoi débouche cette concertation, ses succès et ses échecs et leurs raisons respectives, pour enfin se demander si la concertation est un mode de prise de décision adéquat pour son sujet, et si oui, en quoi.

J'ai pu tout de même assister par ailleurs à une réunion-rencontre des habitants de Meximieux dans le cadre de l'association FICA¹⁴, dont la présidente a participé à la réunion de préparation de l'Ecophilofête. Elle avait accepté que j'y assiste en tant qu'observatrice et pour recueillir des contacts d'habitants de Meximieux pour mes entretiens. Cette réunion a été l'occasion d'observer la façon dont elle était organisée, gérée, et avec quel processus de prise de décision, en comparaison avec les réunions du Groupe 360 ou des 3 acteurs principaux. Il s'est révélé un contexte différent de celui de l'Ecopôle et de l'Ecophilopôle, avec toutefois des similitudes avec ce dernier, et il m'a permis de comprendre de quels processus ils découlaient vraiment et ce qui les distinguaient, ce que j'ai déjà pu évoquer ci-dessus dans la présentation de la structure d'accueil et du projet et que je développerai dans notre première partie.

Cette réunion-rencontre m'a enfin permis de distinguer la concertation de la négociation et de la consultation. Nous considérerons ces trois termes selon les définitions qu'en donne Hubert Touzard dans sa « Courte note théorique ». La consultation est une procédure qui consiste à recueillir, préalablement à une décision collective ou à l'adoption d'un projet, donc en amont,

¹⁴ <https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/projects/plan-climat/collect/depot-des-projets/proposals/1-atelier-fica-faire-initier-cooperer-agir-ecologique-et-solidaire>

les avis, opinions, attitudes d'un certain nombre d'acteurs¹⁵. Tandis que la négociation est une « situation où des acteurs interdépendants cherchent par la discussion à mettre un terme à un différent, un conflit d'intérêt, ou même un conflit ouvert, en élaborant une solution acceptable par tous. [...] Le conflit est à la source de la négociation et le pouvoir des acteurs fait partie intégrante des processus en jeu dans l'élaboration d'une solution. »¹⁶

Concernant le contenu de ce questionnaire et le choix des questions : étant donné l'aspect « flottant »¹⁷ du concept de concertation, il nous a paru important de voir si ce « flottement » était palpable chez les membres du groupe 360, d'où les questions concernant la façon dont ils pensent la concertation, ce qu'ils en attendaient, ce qu'il faut selon eux pour qu'une concertation aboutisse et soit réussie, quelle était selon eux la vision commune du groupe 360, ainsi que la place qu'ils attribuaient à la concertation dans le processus de mise en place du projet et dans son déroulement. En somme, voir si ce flottement s'avérait plutôt bénéfique ou délétère, fertile ou paralysant, créateur de richesse ou d'incompréhension chaotique.

Plus concrètement ensuite, je leur ai demandé de détailler et de raconter un épisode d'une réunion où selon eux la concertation avait aboutie, pourquoi, et en mettant en évidence ce qui avait fonctionné, et de la même façon avec un épisode où la concertation n'a pas abouti, afin d'évaluer cette fois la mise en pratique de la concertation. Dans le même sens, je leur ai également demandé sur quel(s) projet(s) ils avaient pu particulièrement s'investir et ce qu'ils y avaient défendu, si le modèle de Think Tank constituait pour eux un bon moyen de résoudre d'éventuels conflits, et enfin quels critères devaient remplir un individu pour qu'il puisse légitimement faire partie de la concertation. Je souhaitais avoir une idée de leur organisation, leur gestion et leurs règles concernant leurs pratiques. Et là encore, afin de savoir s'il y avait unanimité ou non. Car notre seconde hypothèse (plutôt de l'ordre du préjugé, de l'a priori) est qu'il y a peut-être, comme c'est souvent le cas dans bien des espaces de prise de décision, des rapports de force, des enjeux de pouvoirs pouvant entraver la concertation. Par ailleurs, la dimension publique et privée du projet, les différents espaces de prise de décision, l'absence de structure juridique de l'Ecophilopôle¹⁸, la dimension volontaire de la participation des

¹⁵ Hubert Touzard, « Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique », *Négociations* 2006/1 (no 5), p. 67-74. DOI 10.3917/neg.005.0067, p.70

¹⁶ Hubert Touzard, « Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique », *Négociations* 2006/1 (no 5), p. 67-74. DOI 10.3917/neg.005.0067, p.73

¹⁷ Laurent Mermet, « La « concertation » : un terme flottant pour un domaine mouvant ? », *Négociations* 2006/1 (no 5), p. 75-79. DOI 10.3917/neg.005.0075

¹⁸ Komi Akakpo, *Gouvernance et construction juridique de l'Ecophilopôle de Pérouges Plaine de l'Ain*, Rapport de recherche, France, Institut du Droit de l'Environnement (IDE) – Environnement, Ville et Société (EVS-UMR 5600) – Université Jean Moulin Lyon 3, 2016

membres du Groupe 360, les délimitations floues que cela engendre, rendent peut-être la concertation d'autant plus délicate, complexe et fragile.

La troisième partie du questionnaire consistait à interroger sur la nature au sein des espaces de concertation, d'abord en demandant à chacun quelle(s) expérience(s) et quel(s) usage(s) ils ont de la nature, des milieux naturels, comment ils décriraient cette nature à laquelle nous avons affaire dans notre projet, et s'ils ont eux-mêmes observé des divergences de compréhension de la nature au sein des réunions, et en quoi cela pouvait enrichir le débat selon eux. Cette troisième partie découle d'une troisième hypothèse : dans la discussion, il y a souvent des conflits, des différends ; ceux-ci sont en amont de la discussion mais ils peuvent être aussi créés par la discussion elle-même, et il s'agit de les résoudre par la recherche d'un consensus. Et même si au-delà de la discussion les réponses au questionnaire révèlent encore des divergences, on peut tout de même constater une entente qui permet la mise en place de projets. J'ai aussi souhaité leur demander si selon eux les habitants étaient globalement séduits par le projet ou si ce dernier aurait pu être différent s'il avait fait l'objet d'une enquête publique. Enfin, ma dernière question leur ouvrait la possibilité de proposer des solutions pour maintenir la dynamique de réflexion du groupe 360 et sur le long terme, car c'est selon moi le plus grand défi de ce projet.

Concernant la définition du terme de nature : Afin de ne pas fermer la discussion lors des entretiens et pour que le terme fasse sens pour tout le monde, nous avons choisi de considérer l'idée de nature dans sa définition commune, non restrictive et non ciblée, comme l'ensemble des êtres vivants sur terre, le monde animal et le monde végétal, ou comme « milieu terrestre particulier, défini par le relief, le sol, le climat, l'eau, la végétation » et indépendante des activités humaines¹⁹ tout en gardant en arrière-fond et dans notre analyse une conception de la nature telle qu'Augustin Berque la développe, ou encore Bruno Latour, dépassant le dualisme Nature/Culture, en adoptant le terme de milieu pour le premier, de monde pour le second. Ces deux acceptions, nous le verrons dans notre deuxième partie, sont en fait celles qui nous permettront de donner un sens à nos analyses et d'appréhender l'humain dans son interaction avec son territoire, dans et avec lequel il vit.

¹⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/nature>

Les entretiens :

Concernant les entretiens avec les habitants (entre autres), il s'agit d'entretiens individuels semi-directifs. Individuel car nous nous intéressons aux représentations personnelles des individus, et nous souhaitons voir dans quelle mesure les critères d'âge et de distance jouent sur les représentations. Par ailleurs, lors d'un entretien individuel, une relation particulière se tisse et est favorable à des échanges peut-être plus sincères, « authentiques », ce qui peut d'emblée expliquer la longueur de certains entretiens.²⁰ Le choix de l'entretien semi-directif permet d'avoir des questions plus ouvertes et plus libres que celles du questionnaire dirigé, cela permet aux individus de rentrer plus en profondeur dans leurs propos, et cette méthode est plus adaptée lorsqu'il s'agit de faire parler les personnes sur leurs propres pratiques, leurs représentations, leurs imaginaires. Les questions ne sont pas toutes posées dans le même ordre, selon la façon dont se déroule l'entretien. Le but est de « laisser » parler la personne le plus possible, tout en évitant de dévier des sujets de notre grille d'entretien que l'on souhaite aborder avec eux. Nous faisons également l'hypothèse que la convocation des souvenirs pourra jouer un rôle et expliquer les représentations actuelles ainsi que les imaginaires. Pour cela j'ai eu partiellement recours à la méthode du récit de vie, consistant à demander aux interviewés de se remémorer des moments de leur vie en racontant leur expérience propre.²¹ J'ai également utilisé quelques éléments de la méthode de l'entretien compréhensif développée par Jean-Claude Kaufmann dans son ouvrage *L'entretien compréhensif*²². Il consiste en un engagement actif de l'enquêteur, une posture empathique, avec l'idée qu'un entretien est d'une richesse et d'une grande complexité, impossible à rendre compte dans sa totalité²³, mais que l'enquêteur cherchera à interpréter. Et en tant qu'« artisan intellectuel »²⁴, il construit lui-même sa théorie et sa méthode. Nous ne prétendons pas être cet artisan intellectuel, mais nous y faisons référence par rapport à la pluralité de méthodes auxquelles nous avons eu recours. Cela peut d'ailleurs expliquer que certains entretiens aient été un peu plus longs que prévu ; parfois les personnes dérivait du sujet, mais je laissais volontairement ces digressions se faire, voire même je les accompagnais parfois, car je considère que ce détour pouvait permettre, pas toujours, de faire jaillir des éléments importants et signifiants, ou une meilleure compréhension générale de ce que voulaient dire

²⁰ *Les 100 mots de la sociologie*, sous la dir. De Serge Paugam, Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je ?, 2010, p.32-33

²¹ Op.cit., p.38-39

²² Kaufmann, J.Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, sous la dir. De François de Singly, éd. Armand Colin, 2013

²³ Op.cit., p.19

²⁴ Op.cit., p.11

les interviewés. J'ai donc pris le risque de consacrer du temps pour cela et ne pas en laisser pour d'autres questions, notamment celles concernant les photos. Ces digressions n'ont également parfois pas abouti. J'ai enfin essayé d'adopter une posture compréhensive, d'approbation, sans toutefois être personnellement d'accord avec ce que disaient les interviewés.

La durée d'un entretien avait d'abord été fixée à une heure minimum, afin d'avoir le temps de poser toutes les questions qui étaient au nombre de vingt environ selon les individus interrogés, et pour laisser le temps aux réponses d'être suffisamment développées et riches. Certains entretiens ont duré presque deux heures, ce qui est devenu contraignant compte tenu du temps nécessaire pour les retranscrire. J'ai donc réduit ce temps à une heure environ pour mes derniers entretiens.

Le premier critère de sélection des interrogés étaient d'abord géographique. Le but consistait en premier lieu à être le plus représentatif possible au niveau des territoires et de la distance par rapport à la carrière. Ont donc été choisis des habitants des communes touchant directement la commune de Pérouges : Rapan (un des hameaux de Pérouges), situé au sud-est de la cité médiévale de Pérouges, ainsi qu'un habitant dans la cité médiévale, Meximieux, Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Bourg-Saint-Christophe et le hameau de Chânes appartenant à la commune de Béligneux. J'ai donc interrogé 10-11 personnes, chacune habitant dans un des villages ou hameau mentionnés plus haut, sauf Bourg-Saint-Christophe où je n'ai malheureusement pas pu débusquer de contact, faute de réponse de la mairie. L'idéal aurait été de faire plus d'entretiens, avec au moins deux personnes par village, mais cela m'aurait posé des problèmes de temps. Mon stage ne durant que cinq mois, et les retranscriptions étant très chronophages, j'ai préféré limiter le nombre d'entretiens. L'intérêt d'interroger des personnes habitants à Pérouges et dans des villages touchant cette commune était que selon l'endroit où les gens vivent, ils n'auront pas forcément le même rapport au territoire, au paysage, et à la carrière, selon leur proximité avec cette dernière. L'interaction avec leur milieu et leur rapport au paysage sont différents.

Le second critère était l'âge et le temps passé sur le territoire. J'ai souhaité que les personnes interrogées résident depuis longtemps sur le territoire de la Plaine de l'Ain, dans leur village, et même si possible qu'ils soient retraités. Plus la personne vit longtemps sur un même territoire, plus il y a de probabilités qu'elle ait vu et vécu les changements et transformations du paysage. Elle prendra alors potentiellement conscience d'une certaine temporalité, et cela influencera aussi sa vision de la nature, une nature qui est sans cesse en mutation. L'intérêt aussi d'interroger des personnes âgées est qu'elles ont vécu une période de développement

des infrastructures, des populations, des technologies, des techniques, notamment de l'agriculture, et donc les transformations des paysages et le rapport à la nature. Il me semblait intéressant de savoir quelles comparaisons avec le présent ces personnes pouvaient faire. Un lien avec le passé et ses traditions peut à mon sens éclairer le présent. J'ai pu réunir ces critères pour un bon nombre d'interviewés, mais pas tous, car il n'est d'abord pas aisé de trouver des personnes à interroger lorsque l'on a peu de contacts et du fait de la délicatesse de l'entreprise avec des inconnus, par conséquent je n'avais parfois pas beaucoup de choix et acceptais ce que l'on me proposait. Cela étant, le fait que certains interviewés aient résulté de l'orientation de mes connaissances vers ces personnes qu'elles ont jugé ou estimé disposées à être interviewées n'est pas anodin. Nous pouvons faire l'hypothèse d'une reconnaissance mutuelle entre eux, lesquels ont peut-être en commun quelques sphères de représentations. Parmi ces 10-11 personnes, une personne était encore active et une autre vit dans son village depuis seulement quatre ans. Cela a été l'occasion de comparer les raisons pour lesquelles cette dernière est venue habiter dans ce village. J'ai également interrogé quatre personnes ayant une implication directe dans le projet et un rapport à la nature soit très sensibilisé, soit particulier compte tenu du métier pratiqué. Il a semblé en effet intéressant de recueillir ces différents rapports à la nature et de les confronter entre eux.

Enfin, dans ces entretiens, j'ai également utilisé la méthode des photos-questionnaires, beaucoup utilisée par les géographes. Elle consiste à montrer aux interviewés des photos choisies afin de les interroger sur leurs représentations, leurs perceptions et leur appréciation esthétique de tel ou tel paysage. Il a paru intéressant de recourir à cette méthode car on peut dire que la question de la nature et notamment celle que l'on trouve sur la carrière, celle également qui l'environne et celle que l'on trouve plus largement sur le territoire de la Plaine de l'Ain, passe a priori toujours et d'abord par le regard, la vue. Et à défaut de se trouver directement sur la carrière ou dans les alentours, le recours aux photos était une bonne alternative, bien qu'elle ait ses limites. En effet, la représentation, la perception, la pratique et l'imagination de la nature passent aussi par le corps mû dans et avec elle, dans une interaction où l'une et l'autre s'influencent. Les analyses des entretiens révéleront dans quelle mesure.

Concernant le contenu de ma grille d'entretien²⁵, mes questions étaient organisées en quelques thèmes. D'abord, le « récit de soi », comprenant le parcours personnel et professionnel de la

²⁵ Voir Annexe 2 grille d'entretien

personne, ce qui implique aussi et dans le même temps son parcours géographique, comment elle en est arrivée là, à vivre à cet endroit précis. Nous faisons l'hypothèse que lorsque les personnes font le récit de leur vie, de leur parcours, un processus cognitif se met en place et qui va « mettre en intrigue », c'est-à-dire qui va structurer ce qu'ils racontent, autrement dit, le fait qu'ils commencent par tel ou tel événement n'est pas un hasard, ils réfléchissent, choisissent, ce n'est pas une simple description, il y a une structure temporelle. C'est pour cela que j'ai souhaité qu'ils fassent le récit de leur parcours, de la raison pour laquelle ils se sont retrouvés ici, dans cette région, dans ce village, car l'endroit où l'on réside découle toujours d'un parcours de vie, dans tous les sens du terme. Et j'ai supposé qu'en commençant l'entretien ainsi, ils répondraient ensuite aux autres questions en fonction de leur parcours et du bagage qu'il contient, ils établiraient des liens. Nous souhaitons toutefois relativiser notre propos par rapport à la place parfois peu importante qu'a pu tenir la dimension narrative dans les entretiens.

Ensuite, le deuxième thème, qui pouvait découler directement du premier, consistait à interroger sur les pratiques et expériences de la nature, passés, actuels, futurs, puis sur les représentations de la nature, notamment celle que l'on trouve sur le village, en passant par la question de savoir ce qui faisait la spécificité de leur village, et ce qui leur plaisait le plus, puis en élargissant ces questions à la Plaine de l'Ain. J'en passais ensuite au thème de la carrière. Que pensaient-ils de ce lieu, le connaissaient-ils, y étaient-ils déjà allés, connaissaient-ils et que pensaient-ils du projet de renaturalisation, comment ils imaginaient cette renaturalisation dans 100 ans, avec quel type de nature. Pour cette dernière question je passais parfois par celle consistant à leur demander de penser, non pas comme un fleuve comme chez Aldo Leopold, mais comme un lac, ou un étang. Cette question permettait de creuser la façon dont ils se représentent cette nature future en stimulant leur imagination²⁶.

Enfin, le choix du recours au dessin pour étudier chez les enfants les représentations et les imaginaires de la future nature sur le site a paru plus adapté pour leur âge plutôt que de leur poser des questions potentiellement complexes et faisant appel à des facultés d'abstraction. Par ailleurs, il sera intéressant de se demander ce qu'une mise en forme spatiale par le dessin peut révéler de particulier, de spécifique, voire de plus que le simple fait de dire ce que l'on imagine par le seul travail de pensée. Les 23 élèves ont fait ce travail en classe, en présence de

²⁶ Ricoeur, Paul, *Du texte à l'action, Essai d'herméneutique II*, Paris, éd. Du Seuil, coll. Esprit, 1986, p.212-228

leur instituteur, durant 1h30. Après une présentation et une recontextualisation de ce qu'ils avaient pu voir et apprendre 2 semaines auparavant lors de leur sortie sur la carrière, animée par Hélène Coulaud²⁷, notamment sur son histoire, son fonctionnement, et ce qui l'entourait en terme de faune et de flore, Cécile Nou et moi leur avons proposé de dessiner le site renaturé tel qu'ils l'imaginaient dans 100 ans, ainsi que le sous-sol du site. Nous leur avons également précisé qu'ils étaient libres de s'insérer eux-mêmes dans le dessin, ou pas, et de la façon qu'ils voulaient. L'intérêt était qu'ils se projettent. Par ailleurs, leur faire dessiner aussi le sous-sol de la carrière permettait de voir quels liens ils parvenaient à faire entre ce qui est à la surface et donc visible et ce qu'il y a d'enfoui et d'invisible, et donc de moins évident. La carrière est en effet une activité où l'on creuse dans le sol, lequel subit des transformations dans ses profondeurs, ce qui a des répercussions également en surface. Il y a donc un lien que les enfants devaient établir. L'on peut d'emblée dire que l'apport de connaissances que la sortie leur a apporté a été décisive et déterminante sur le contenu de leur dessin, selon bien sûr s'ils s'étaient montrés attentifs et s'ils y ont été sensibles.

Retranscription et analyse des données du questionnaire et des entretiens :

Après avoir mené ces entretiens et enregistré les commentaires des enfants sur les propres dessins, je les ai retranscrits à l'aide d'un logiciel de retranscription et d'analyse qualitative, Sonal, beaucoup utilisé dans les études sociologiques, anthropologiques, et géographiques notamment. La méthode utilisée est la classification. Elle consiste à « répartir [en distinguant] un ensemble d'individus ou d'éléments selon un ou plusieurs traits caractéristiques, et permet ainsi une représentation simplifiée et organisée de phénomènes complexes »²⁸, à travers des « catégories ». J'ai choisi d'y recourir de façon partielle mais en la complétant d'une analyse de type herméneutique, interprétative, philosophique. Cette dernière me paraissait en effet plus riche que la classification qui semble réductrice et incapable de rendre compte des processus à l'œuvre dans les représentations et les pratiques et du rôle du passé dans la vie des individus.

²⁷ Animatrice au sein de la FRAPNA-Ain et coordinatrice de l'Ecophilopôle

²⁸ *Les 100 mots de la sociologie*, sous la dir. De Serge Paugam, Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je ?, 2010, p.28

I. La reconnaissance, une des conditions de la durabilité du projet :

1) Observation d'une réunion de type participatif à Meximieux dans le cadre de l'association FICA et analyse des processus :

J'aimerais d'abord consacrer quelques mots à une réunion-rencontre à laquelle j'ai assisté, en tant qu'observatrice, et dont le but premier était de recueillir des contacts de personnes résidant à Meximieux pour mes entretiens. Cette réunion a été l'occasion d'étudier le mode de concertation utilisé, ce qui m'a permis, à titre comparatif, de comprendre mieux l'organisation de l'Ecopôle et de l'Ecophilopôle et la façon dont les décisions sont prises.

J'ai pu relever une première différence fondamentale, résidant dans l'âge des projets et dans leur source, leur point de départ. FICA a le statut d'association et en est à l'état naissant, aucun projet ou presque n'a encore été mis en place, tout reste donc à faire et à construire. FICA, qui signifie « Faire-Initier-Coopérer-Agir », est une pratique qui vient de Suède et qui consiste à « faire FICA », c'est-à-dire à prendre sa pause-café obligatoire du matin et de l'après-midi pour se déconnecter du travail et discuter. C'est un moment pour être « concret », pour demander à son collègue s'il va bien ou alors pour me demander ce que j'aimerais faire. C'est donc un moment convivial, collectif, un temps de pause réflexif où l'on se retire en quelque sorte de nos tâches habituelles et rythmées. L'association a donc souhaité recréer ces espaces de rencontre dans le but d'agir collectivement pour la mise en place de projets écologiques, citoyens et solidaires pour la commune de Meximieux, « tout en acquérant des savoir-faire »²⁹. Dès lors, la question était : Qu'est-ce qu'on veut faire de et pour notre lieu de vie ? Pour y répondre, Elisabeth Brazier-Chassagne a expliqué qu'elle recourait à ses compétences de démarche d'animation participative, puis a commencé par annoncer le déroulé de la séance. Celle-ci s'est déroulée comme suit : Présentation entre les personnes, présentation de l'Atelier, et enfin faire converger et dialoguer les compétences de chacun par des jeux ludiques. L'objectif était d'avoir une feuille de route pour savoir ce qu'il est possible de faire ensemble. L'espace était organisé en groupes de quatre ou cinq personnes réunies autour d'une table, avec la possibilité de grignoter en même temps. Un cadre convivial donc, avec également quelques règles de communication énoncées : Ecouter avec attention, se faire confiance, être bienveillant et respecter le cadre. Autrement dit, oser dire ce qu'on a envie de

²⁹ <https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/projects/plan-climat/collect/depot-des-projets/proposals/1-atelier-fica-faire-initier-cooperer-agir-ecologique-et-solidaire>

faire, ne pas faire de propagande, et que les citoyens se parlent librement dans l'objectif d'améliorer le vivre-ensemble. Ces règles peuvent constituer selon nous le cadre de base d'une discussion éthique. Par un jeu de questions-réponses, chaque membre a été amené à discuter au sein de son groupe des réponses, toujours chiffrées, aux questions qui étaient portées sur des thèmes concrets touchant l'environnement en général, les problèmes et défis écologiques actuels, mais aussi touchant la possibilité d'agir, sa dimension collective, et enfin sur les modes de vie. Une prise de décision collective donc, fruit d'une participation, d'une concertation, et même d'une collaboration. L'animatrice, après avoir fourni les réponses exactes, en a fait la synthèse pour déterminer la visée commune, le cap que veut proposer FICA : « Par soi-même, Avec les autres, Dans le monde », compris comme une déduction logique des réponses qu'avaient cherché à trouver les participants. Pouvaient alors commencer, avec ces trois « maximes » en tête, les quelques ateliers où chacun pouvait cette fois librement aller de table en table, chacune comportant soit une idée de projet à développer, à concrétiser, ou par exemple un calendrier dans lequel chacun pouvait proposer des événements à mettre en place, et ce en discutant librement, dans un temps défini.

Cette réunion-rencontre m'a permis de comprendre que le projet de réhabilitation de la carrière ne résulte pas, pour sa part, d'une démarche participative et citoyenne mais est le fruit d'une négociation dont la base était de régler un désaccord, un différent, en trouvant une solution ou bien un accord, ou encore un compromis, entre trois acteurs, dont un industriel (privé), un représentant d'une collectivité ou d'une commune, et un directeur d'association de protection de la nature. Le projet est donc acté, et bien que son contenu ne soit pas encore clairement déterminé, ni réalisé, il n'est pas sujet à discussion ou à débat. Un propos de l'animatrice avait été déterminant pour saisir ces différences : « Après on va y aller par étape, j'ai l'impression aussi qu'il faut qu'on fasse nos preuves, on n'a pas de passif à justifier en leur disant "si, si je vous assure que les habitants ont envie" »³⁰. En revanche, là où l'on peut observer quelques similitudes avec la réunion de Meximieux, c'est au niveau du Groupe 360 de l'Ecophilopôle, où lui aussi fonctionne sur une base participative, collaborative et de concertation collective, au niveau du déroulement du projet de réhabilitation pour maintenir son dynamisme à travers des projets ou actions concrètes annexes. Nous développerons ces aspects dans une deuxième sous-partie qui consistera à analyser les réponses au questionnaire sur la concertation, et qui débouchera aussi selon nous sur une nouvelle différence et difficulté, difficulté qui sera l'objet de notre problématique.

³⁰ Voir annexe réunion Meximieux

2) Analyse (partielle) des réponses au questionnaire sur la concertation et définition de la concertation :

Précisons pour commencer que l'analyse des réponses au questionnaire nous a servi de base pour élaborer notre réflexion sur la reconnaissance, à travers une définition de la notion de concertation, appuyée et développée par Touzard³¹ et Bethomé³².

a) Notre première question consistait à demander aux membres du groupe 360 ce que signifiait pour eux la concertation et ce qu'ils en attendaient. Différentes conceptions ont émergé, avec des rapprochements possibles à des degrés variés, dont nous tenterons de faire la synthèse.

On peut d'abord observer que ce qu'il y a de commun à presque toutes les réponses est l'accent mis sur la pluralité des individus ou la dimension collective du travail pour le projet. Ensuite, de façon un peu moins prononcée, l'importance de la présence, de la reconnaissance et de la participation de la totalité des parties prenantes et de leurs avis, donc leur inclusion. Puis, de façon plus éparse, deux réponses en faveur de l'idée d'informer et de transmettre. Sur ce que les membres du Groupe 360 attendent de la concertation, quatre souhaitent aboutir à un consensus, c'est-à-dire à un accord entre plusieurs personnes, trois mettent l'accent sur le fait même de travailler ensemble, et enfin quatre autres se positionnent plutôt en faveur de la reconnaissance de chacun dans sa différence.

Que faire de cette pluralité d'acceptions du concept de concertation ? Pour reprendre la définition que Touzard utilise et tire du Robert, la concertation qui vient du mot « concert » signifie s'entendre pour agir de concert, accord de personnes qui poursuivent un même but. Mais si l'on creuse un peu plus, on découvre dans l'histoire du concept de concertation plusieurs directions. C'est en effet une notion plutôt ouverte aux variations, selon que l'accent est mis sur tel ou tel aspect de la définition. Karim Berthomé en repère plusieurs dans son analyse de la notion de concertation et allant dans le sens des réponses que nous avons pu relever. Dans le « socle commun définitionnel » qu'il établit en se reportant au Grand dictionnaire encyclopédique Larousse de 1982, il relève la dimension consultative de la concertation, à laquelle doit s'ajouter ensuite un résultat à l'issue de la concertation. Ce résultat

³¹ Hubert Touzard, « Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique », *Négociations* 2006/1 (no 5), p. 67-74. DOI 10.3917/neg.005.0067

³² Karim BERTHOMÉ, « Concertation », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/concertation>.

peut consister seulement à « travailler collectivement sur un ou des projets », et pouvant se concrétiser. On parle aussi d' « horizon d'action ». Enfin, « la question de l'intention ou de la satisfaction des participants par rapport à la concertation. Pour beaucoup, c'est la recherche de l'accord, du moins le franchissement d'étapes en matière d'accordement ou d'accommodement entre les parties prenantes, qui caractérisent sur ce plan la concertation. » Nous retrouvons donc les trois thèmes qui constituent la notion générale de la concertation et que nous avons relevés dans les réponses au questionnaire. Si la synthèse des réponses à notre question permet d'y aboutir, il ne faut pour autant pas oublier que les réponses restent individuelles et toutes expriment une nuance qui peut infléchir sensiblement la compréhension de la concertation, selon le terme employé. Nous avons en effet relevé plusieurs termes, que nous citons sans ordre : « collaboration », « co-construire », « échange », « écoute », « interaction », « confrontation », « communiquer », « participer »³³. L'étymologie de la collaboration renvoie aux travaux communs³⁴, le fait de travailler *avec* quelqu'un. En ce sens, on *participe* à l'élaboration d'une œuvre commune. Cela nous rapproche de la notion de participation consistant à prendre part activement à la chose en étant associé, de façon solidaire, avoir des traits communs³⁵. Cela renvoie également tout à fait à la co-construction, « co » du latin « cum » signifiant justement *avec*, et construction qui signifie l'agencement ou l'assemblage cohérent de divers éléments. Ces éléments peuvent d'un autre côté simplement se rencontrer dans un « échange », c'est-à-dire l'action ou le fait de donner une chose et d'en recevoir une autre en contrepartie³⁶. On peut alors parler d' « interaction », comme action réciproque de deux ou plusieurs personnes³⁷. Réciproque signifie que ce qui est exercé et ce qui est reçu sont équivalents et reviennent au point de départ (du latin « *reciprocus* »)³⁸. Il n'y a donc pas ici de visée. Cela consiste seulement en des « allers et retours de messages » pour reprendre Berthomé, sorte de va-et-vient sans s'appesantir spécifiquement sur le contenu des messages mais sur l'acte même de l'échange, une relation de communication où l'on fait part de, où l'on donne connaissance de quelque chose à quelqu'un.

Le rapport à l'autre est différent dans la confrontation car il y a l'idée d'un face à face ainsi qu'une appréciation, une comparaison, c'est-à-dire une mise en évidence des rapports de ressemblance ou de différence sur lesquelles fonder son opinion. Un choix est fait, une sélection. On peut dire que dans un processus de décision telle que la négociation, il y a

³³ Voir Annexe 1 questionnaire sur la concertation

³⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/collaboration>

³⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/participation>

³⁶ <http://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9change>

³⁷ <http://www.cnrtl.fr/definition/interaction>

³⁸ <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9ciproque>

confrontation, car la négociation selon Touzard est « une situation où des acteurs interdépendants cherchent par la discussion à mettre un terme à un différend, un conflit d'intérêt ou même un conflit ouvert, en élaborant une solution acceptable par tous ». Ici, le conflit est à la source de la négociation, contrairement à la concertation. Et cela nous permet de rappeler que le projet Ecopôle est le résultat d'une négociation entre Vicat, la commune de Pérouges et la FRAPNA-Ain, tandis que l'Ecophilopôle est une démarche d'expérimentation et d'innovation.

b) La posture de la négociation et de confrontation n'est donc pas la même que celle de l'« écoute ». Cela nous amène justement à traiter la deuxième question portant sur ce qu'il faut pour qu'une concertation aboutisse et soit réussie. En effet, l'écoute de l'Autre et la reconnaissance (parfois implicite) de ses particularités propres, et pour certains la prise en compte égale de chaque avis ou opinion, voire pour certains son inclusion, ou encore un accent mis sur la diversité des individus, est la réponse la plus récurrente. Pas loin derrière suit l'idée qu'il faut une culture de base, une connaissance du sujet traité, ainsi qu'une bonne animation. L'on trouve aussi de façon éparse les idées de disponibilité, de sollicitation régulière, de sincérité dans la démarche ou encore de volonté. Nous choisissons de les regrouper sous l'idée d'engagement. Enfin, le fait qu'il faut être ouvert sur ce mode de travail. La recherche de consensus n'a été la réponse que de deux personnes seulement.

On peut donc constater une inflexion, certes subtile mais toutefois significative et digne d'être relevée, vers le travail en lui-même et sa dimension collective nécessitant une écoute attentive, continue et de tous les individus dans ce qu'ils ont de propre. Donc si dans la concertation, comme le soulève Berthomé dans le « socle commun définitionnel » du concept, un « résultat est visé à l'issue de la concertation », sans toutefois aboutir forcément à une décision, « elle consiste néanmoins à travailler collectivement sur un ou des projets qui peuvent se concrétiser. L'horizon de l'action ou de la décision est donc toujours surveillé ».

c) Est-ce que cela peut expliquer que la vision commune qui rassemble les membres du Groupe 360 soit plurielle ? En effet, les réponses à cette question ont été variées. En tête, le développement durable, l'aspect territorial du projet, la nature/environnement/écologie, et les pratiques améliorées et nouvelles, que l'on peut regrouper sous l'idée d'innovation. Ensuite, le fait de créer ensemble, échanger les informations et faire preuve de pédagogie envers le public, l'importance d'agir maintenant ou de préfigurer et préparer l'avenir. Berthomé explique que les usages contemporains de la concertation vont au-delà de son socle commun

définitionnel, « par des éléments finalement liés à une mise en situation de la concertation », autrement dit selon le contexte. En effet, il y a l'idée « d'allers et retours de messages, de signaux, de nature partiellement exploratoire, [...] c'est-à-dire des messages chargés de "tâter le terrain" et de "relancer le débat", c'est ce qui fait d'ailleurs la particularité de la concertation par rapport aux autres processus de délibération. Ainsi, l'on ne sait pas tout de suite comment les idées ou visions pourront être réconciliées. « L'horizon d'action, les mondes possibles, ne sont pas renseignés *ex ante*. [...] [La concertation] est une forme de rapport d'engagements messagers avant d'être une forme plus ou moins conflictuelle, participative, de résolution de dispute. » Par ailleurs, ce qui fait le « support » de la concertation, c'est un « équilibre », un « rapport entre les engagements des uns et des autres », et pour son aboutissement la fréquence soutenue de ces engagements au cours du processus. Cet engagement, nous dit Berthomé, « caractérise le lien "naturel" entre les participants d'une concertation ». Et selon lui, ces rapports d'engagements se construisent d'abord « en fonction de circonstances de gestion qui incitent à l'engagement et à l'action. »

C'est donc bien plutôt sur la dimension de recherche en tant que travail collectif et processus s'inscrivant sur la durée et impliquant une écoute que l'accent est mis et que nous relevons dans notre questionnaire. Et cela nous semble aller dans le sens de la démarche Ecophilopôle. Nous souhaiterions nous pencher plus avant sur la notion d'écoute et la dimension collective qu'elle engendre. Elles nous paraissent en effet fondamentales pour la concertation, en tant que moteur pour élaborer des projets et penser le futur dans un sens large, c'est-à-dire pour alimenter « l'horizon d'attente », pour reprendre le terme de Ricoeur, ou envisager des « mondes possibles ». Elles nous semblent également être un « outil » adapté à sa finalité qui est de penser des projets futurs incluant et articulant tous les aspects économiques, environnementaux, sociaux, touristiques, industriels et culturels. Enfin, les deux notions qui nous intéressent semblent aller dans le sens d'une reconnaissance, terme que nous avons déjà employé plus haut, au sens où l'entend Paul Ricoeur dans son ouvrage *Parcours de la reconnaissance*³⁹, c'est-à-dire dans une triple acception, la reconnaissance-identification, se reconnaître soi-même et la reconnaissance mutuelle. Nous aimerions développer ces trois acceptions, à travers une phénoménologie de l'homme capable que dresse Ricoeur dans son ouvrage, afin de pousser notre réflexion sur les conditions de la durabilité du projet.

³⁹ Ricoeur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, éd Gallimard/Stock, 2004.

3) La Reconnaissance chez Ricœur, inscrite dans une phénoménologie de l'homme capable :

Le premier type de reconnaissance à laquelle nous avons affaire est la reconnaissance-identification. Pour la définir, Ricœur recourt à Descartes pour expliquer que reconnaître est en premier lieu un acte de jugement consistant à distinguer le vrai du faux, et c'est ensuite que l'un et l'autre sont alors identifiés. Puis, avec Kant, la reconnaissance comme *Rekognition* inclut le temps avec le rôle du changement. C'est ici une activité de l'entendement où identifier correspond aussi à relier, opérer une synthèse entre ce que l'on reçoit et ce que l'on pense. Cette idée du changement est très claire si l'on prend l'exemple d'une personne que l'on reconnaît après une longue absence qui a laissé le temps aux transformations du visage de naître. Si on a reconnu cette personne, on peut dire que nous l'avons identifiée, et donc reconnue « en nous-mêmes ». Si nous pouvons reconnaître quelqu'un par rapport à ses traits de visage, nous pouvons aussi le reconnaître plus généralement à ce qui fait sa particularité, à ce qui lui est propre, tout en n'échappant jamais à la possibilité de se tromper, au risque de la « méconnaissance ». Cette reconnaissance-identification permet de déterminer l'identité de la personne. Ainsi, lorsque je reconnais une personne, je reconnais que c'est bien elle, la vraie, et pas une autre. La distinction entre le vrai et le faux est faite. C'est donc grâce à l'Autre que l'on peut aboutir à la reconnaissance de soi-même. Je me reconnais moi-même également dans mes compétences, distinctes de celles des autres, et je me reconnais capable de discours, capable de faire, de m'attribuer et de m'approprier un acte. Je me reconnais donc responsable. Et je reconnais également Autrui en attestant sa parole et son acte. Il y a donc réciprocité, reconnaissance mutuelle.

Si cette reconnaissance mutuelle se fait également en amont, au préalable, dès lors que chacun intègre le Groupe 360 de l'Ecophilopôle, en tant que celui-ci est porteur d'une idée du Bien et que chaque membre en a connaissance, y adhère, et l'amène donc à reconnaître la valeur de chaque membre aux compétences spécifiques, dont la mise en commun par le dialogue et la discussion permettra de tendre vers ce Bien commun, il n'en reste pas moins que cette reconnaissance mutuelle ne s'effectue véritablement, dans un second temps, que dans l'acte de dire, l'acte du discours. J'atteste le discours de l'Autre comme étant vrai et ayant une valeur. Et réciproquement, ce que je dis, je demande à ce que cela soit approuvé par l'Autre et fondé, en tant qu'il participera à l'élaboration de l' « action avisée », censée ou « qui convient »⁴⁰ pour aller vers le Bien, c'est-à-dire répondre aux enjeux climatiques et

⁴⁰ Ricoeur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, éd Gallimard/Stock, 2004, p.147 (Ricoeur cite Aristote)

environnementaux en articulant et en équilibrant les activités industrielles, culturelles, touristiques, environnementales et d'aménagement. On repère donc bien « l'importance des opérations de mise en communauté [autrement dit de la discussion ou concertation] pour en tirer une réciprocité »⁴¹. La question 5 du questionnaire sur des exemples de concertation réussie révèle d'ailleurs des réponses allant de sens, par l'implication et la contribution de tous dans l'Ecophilofête notamment, où chacun a pu participer et utiliser ses compétences, où « chacun a donné son avis ou proposé des nouvelles choses, chacun a été entendu »⁴².

Cependant, dans cette même question où l'on demandait également de relater un épisode où la concertation n'a pas abouti à une décision, quelqu'un a évoqué l'échec à « définir clairement le projet ou les projets concrets pour le territoire, en raison de la « dissymétrie des acteurs, en partie en lien avec les différences de statuts que la structure ne parvient pas à gommer : expert, financeur, décideur... »⁴³. Cette dissymétrie ne correspond pas à celle que l'on trouve chez Lévinas par exemple, comme dissymétrie originaire. Si l'on prend plutôt pour référence l'éthique de la discussion chez Habermas et sa critique des idéologies, on peut faire l'hypothèse d'un rapprochement du problème de cette dissymétrie évoquée au phénomène de domination qui crée une distorsion dans le langage et dans sa compétence communicative, qui consiste chez Habermas en une pratique argumentative dont les principes sont l'exigence de validité et le mode dialogique. Il y a donc une dispute entre ce que Thévenot et Boltanski appelle des « économies de la grandeur » et que Ricœur reprend dans son ouvrage⁴⁴. Nous entrons ici dans le contexte de l'estime sociale comme troisième modèle de reconnaissance intersubjective⁴⁵, avec une double reconnaissance : la reconnaissance de validité au plan des normes et la reconnaissance des capacités au plan des personnes⁴⁶. Cet élargissement de type normatif fait émerger une particularité propre à l'estime sociale qui est, selon Honneth « l'existence d'un horizon des valeurs communes aux sujets concernés »⁴⁷, horizon qui s'annonce « comme l'horizon présumé d'une inévitable diversité axiologique ». Cet horizon de valeurs communes se forme avec différentes médiations, dont Ricœur fait correspondre les « ordres de la reconnaissance »⁴⁸ développées par Ferry. Ces médiations de type symbolique sont des représentations qui jouent un grand rôle dans l'instauration du lien social comme accord, où se rencontrent et se confrontent les différents « jeux d'échelles ». Mais ce lien

⁴¹ Op.cit., p.249

⁴² Voir Annexe 1 Questionnaire concertation

⁴³ Voir Annexe 1 Questionnaire concertation

⁴⁴ Ricœur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, éd Gallimard/Stock, 2004, p.320

⁴⁵ Op.cit., p.295

⁴⁶ Op.cit., p.310

⁴⁷ Op.cit., p.316

⁴⁸ Op.cit., p.317

social ne s'instaure plus uniquement par l'argumentation « comme force critique »⁴⁹ mais par l'idée de « reconstruction », relevant d'une « philosophie du langage, du Verbe dans son ouverture créatrice »⁵⁰. Cette reconstruction est donc une réactualisation des « formes de l'identité au plan sociétal », où l'aveu de validité de ce qui est dit est une certitude « sui generis », c'est-à-dire d'un genre spécifique, permettant d'aboutir à l'*aretè* grec comme excellence de l'action, laquelle tend vers le Bien.

N'oublions pas de mentionner la précision que donne Ricœur et qui consiste à dire que « c'est sous une forme plurielle que le bien commun légitime est visé »⁵¹, et cette pluralité se comprend justement dans les différentes économies de grandeur que nous avons mentionnées plus haut. Et si la confrontation de ces économies de grandeur débouche plutôt sur des compromis plutôt que sur des consensus, du fait des critiques mutuelles adressées sur les critères de grandeur respectifs, l'intérêt selon Ricœur reste « *la capacité d'éveiller par la critique chaque acteur d'un monde aux valeurs d'un autre monde, quitte à changer de monde* », car ainsi, « *une nouvelle dimension de la personne est révélée, celle de comprendre un autre monde que le sien* »⁵². La capacité aux compromis ouvre l'accès au bien commun, nous dit encore Ricœur, car « *on se met d'accord pour composer, c'est-à-dire pour suspendre le différend, sans qu'il ait été réglé par le recours à une épreuve dans un seul monde* »⁵³.

S'il y a la reconnaissance d'un bien commun préalable, celui-ci est aussi un résultat, et pouvons-nous dire de plus haut degré ? Où la précompréhension de ce bien commun s'est mû en plus grande compréhension, concrétisée par de meilleures décisions ? Si l'on conclut que la reconnaissance est une des conditions de la durabilité dans la mesure où elle est une condition de l'action bonne et ce dans une forme plurielle de la vision commune du Bien, laquelle se concrétise dans notre cas par la renaturalisation du site où l'on « remet de la nature », faut-il dès lors élargir cette reconnaissance aux différentes approches de la nature et de la renaturalisation du site relevées dans nos entretiens ?

Nous tenterons de répondre à ce problème dans une deuxième partie où nous étudierons ces différentes approches, discours et représentations de la nature, avec pour questions sous-jacentes : Que faire de cette pluralité d'acceptions de la nature ? Dans quelle mesure ces

⁴⁹ Op.cit., p.224

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Op.cit., p.320

⁵² Op.cit., p.326

⁵³ Ibid.

approches peuvent-elles apporter une « plus-value » à la démarche Ecophilopôle ? Peuvent-elles avoir une valeur épistémique et heuristique ?

II. Analyses des entretiens et des différentes approches de la nature : quels apports pour l'Ecophilopôle ?

Commençons tout d'abord, à travers l'analyse des entretiens et avec leur appui, par considérer qu'il faut pouvoir reconnaître les différentes approches de la nature, dans la mesure où elles peuvent apporter une plus-value à la démarche Ecophilopôle, en tant qu'elles sont porteuses d'une valeur épistémique et heuristique.

1) Dualisme nature/culture :

Le premier élément que l'on peut dégager et qui est à peu près commun à tous les entretiens, c'est que les individus pensent la nature en opposition à la culture, autrement dit à ce qui est considéré comme étant le propre de l'homme, c'est-à-dire l'artificiel, le construit par l'homme, contre le naturel, régi par ses propres lois. Par conséquent est jugé naturel une chose, un lieu, par rapport au degré d'intervention de l'homme. Moins l'humain est présent et intervient, moins l'on trouve sa « patte », sa trace, et plus c'est « naturel », autrement dit sauvage. La « vraie » nature, sauvage, ne connaît pas d'aménagement. La référence implicite en est une nature originelle d'avant l'homme et donc sans l'homme. Cette séparation humain/nature peut être rapprochée de celle qui est faite entre sujet et objet, théorisée par Descartes, c'est-à-dire entre « la chose pensante » et la « chose étendue ». Ce premier constat nous permet donc de dire que cette approche de la nature comme objet est en fait le résultat de la longue tradition de pensée occidentale au niveau de la science en général, et qui correspond à l'ontologie naturaliste développée par Philippe Descola dans son ouvrage *Par-delà nature et culture*⁵⁴. Le naturalisme consiste en ce que les humains relèvent d'un monde qu'ils auraient en commun, et les choses physiques relèvent d'un autre monde et ont des propriétés communes. Il y a donc une cassure entre ces deux mondes.

⁵⁴ Descola, Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, éd. Gallimard, 2005

2) Différentes « natures vécues », un passé qui explique le présent :

Si l'on trouve, de façon générale, une telle conception de la nature, les pratiques, les liens et expériences avec la nature ne sont en revanche pas toujours les mêmes. En effet, le rapport au sauvage n'est pas perçu, senti, vécu de la même façon. L'on trouve d'un côté la nature sauvage comme étant la « vraie » nature, et il en découle souvent l'idée qu'« il faut qu'on laisse faire »⁵⁵, parce que, pouvons-nous rapporter, « la nature fait ce qu'elle fait quoi. Si ça ne doit pas tenir [en parlant de certains prunus qui pourrissent], ça ne tiendra pas, il n'y a pas besoin de les couper »⁵⁶, car la nature a ses propres lois et « reprend ses droits ». Cette nature est souvent représentée et symbolisée par la forêt, où « on n'y met pas les pieds [...] A part les sangliers et les renards, il n'y a personne qui rentre ! ». La vraie nature sauvage est inaccessible pour l'homme. Et si certains trouvent que c'est très bien ainsi puisque c'est en quelque sorte dans l'ordre des choses, d'autres ont repéré les conséquences fâcheuses que cela peut engendrer.

En effet, selon une habitante de Saint-Maurice-de-Gourdans, « La nature c'est sauvage, c'est pas gentil, le loup on va pas le caresser », les bêtes sauvages, ça fait des « dégâts »⁵⁷. La forêt représente le sauvage, mais les animaux qui l'habitent aussi. Le loup est bien connu pour représenter une nature sauvage à craindre, redoutable, potentiellement dangereuse, désordonnée, imprévisible et difficilement maîtrisable. Le loup suscite dans notre imaginaire la peur et fait référence à la nuit, durant laquelle il vient troubler la sphère culturelle en l'infiltrant pour tuer un mouton dans son enclos et semer le chaos dans le labeur du berger. Par conséquent, l'intervention de l'homme est souhaitable et nécessaire, il doit maîtriser cette nature pour qu'il y ait moins de dégâts dans les élevages mais aussi dans les champs et sur la route. Cette même personne nous a relaté un souvenir de son mari qui a eu un accident sur la route en percutant un sanglier qui traversait, et un autre évité de peu avec des chevreuils cette fois-ci, ou encore un sanglier qui traversait un champ et détruisait les cultures. Le verdict pour cette personne, c'est qu'« il faudrait qu'il y en ait moins »⁵⁸, l'argument étant qu'aujourd'hui nous n'avons plus l'habitude et que ce n'est plus adapté à notre mode de vie. Il faut de la sécurité. La maîtrise humaine est alors synonyme de confort et la nature synonyme d'inconfort. Pourtant, une autre personne, vivant à Meximieux, considère au contraire la nature plutôt comme l'incarnation du confort, du « cadre de vie », par opposition à la ville

⁵⁵ Voir Annexe entretiens

⁵⁶ Voir Annexe entretiens

⁵⁷ Voir Annexe entretiens

⁵⁸ Voir Annexe entretiens

bruyante, polluée, trop aménagée et désordonnée en même temps. On quitte alors la ville pour la campagne et son « cadre champêtre »⁵⁹, son calme, sa tranquillité. L'intervention humaine devient alors à son tour un trouble. Et le summum de ce contact avec la nature se retrouve dans la forêt justement, lieu d'immersion et de contemplation et où l'on est en contact avec la terre et les racines des arbres.

L'on peut ici distinguer deux natures : la nature « campagne » et la nature-forêt. Augustin Berque a relevé aussi l'association, tout en la relativisant, entre le sauvage (*silvaticus*) et la forêt (*silva*) et ses hôtes, dans son article « Le sauvage construit »⁶⁰. Il explique également que ce sont les citadins qui ont inventé la notion de nature, car ils ne vivaient pas justement dans la nature mais « dans le milieu qui en diffère le plus : la ville ». Et « de même qu'un organisme, pour vivre, doit se distinguer de son environnement, de même l'esprit humain, pour se figurer quelque chose, doit prendre à son égard du recul ; et ce recul par rapport à la nature, c'est la ville qui l'a produit »⁶¹. Cela explique que, comme le relève Berque et faisant référence à Horace Walpole, pour le citadin et aussi notre ex-citadine aujourd'hui meximiarde qui aime tant la nature, « la campagne, c'est la nature, les deux étant assimilées par leur défaut d'urbanité. [...] Ce qui n'est pas la ville est tout simplement la nature, le travail du paysan ne compte pour rien [...] campagne et nature, c'est du pareil au même »⁶². Ajoutons que Meximieux est une commune semi-rurale qui n'échappe pas à la pression foncière et donc au grignotement rapide et perceptible de ses terres, ce qui ne manque pas de déplaire à notre meximiarde, et qui a pour effet de rendre la nature-campagne tout aussi précieuse à ses yeux que la nature-forêt, nous semble-t-il, avec toutefois une préférence pour la forêt, symbole de l'abondance de verdure. Alors que pour notre interviewée qui considère la nature sauvage comme dangereuse et inconfortable, il y a une différence notable entre cette nature et celle que l'on trouve dans les champs ou dans l'enclos du berger. Car rappelons-le, cette vraie nature sauvage est dangereuse pour les cultures, les sols que l'on travaille. Elle a relaté des souvenirs d'enfance où elle se rendait chez sa grand-mère et où le travail paysan de la terre était un vrai labeur « épuisant » et qui « ne s'arrête jamais »⁶³, parce qu'il est, ou du moins il l'était, vital. Le rapport à la nature est ici de type fonctionnel, et non contemplatif ou de repos, encore moins de loisirs.

⁵⁹ Voir Annexe entretiens

⁶⁰ Augustin Berque, « Le sauvage construit », *Ethnologie française* 2010/4 (Vol. 40), p. 589-596. DOI 10.3917/ethn.104.0589

⁶¹ *Ibid*

⁶² *Op.cit.*, p.594

⁶³ Voir Annexe entretiens

Pour reprendre les termes de Berque, ces approches nous permettent d'avoir un aperçu des « structures mentales profondes [...] héritées d'une époque où la relation entre ville et territoires était très différente »⁶⁴, et qui peuvent expliquer de tels rapports à la nature, notamment sauvage. Plus généralement, nous pouvons dire que les représentations actuelles sont liées à des pratiques passées, des coutumes, des traditions, que l'on trouve notamment dans nos grands récits littéraires.

Autrement dit, ces traditions permettent de comprendre mieux pourquoi l'on rencontre telles représentations aujourd'hui et telles pratiques. Par exemple, la sorte de traumatisme vécu, même si le mot est fort, par notre interviewée lors de son enfance dans la campagne paysanne de sa grand-mère, et les récits qui lui ont été relatés, peut-être par d'autres membres de sa famille sur le drame du loup et du mouton par exemple, ou bien à travers toute la tradition littéraire, peuvent expliquer pourquoi elle préfère aujourd'hui une nature contrôlée, sécurisée. Une nature vécue donc, qui travaille nos représentations ainsi que nos idéaux, en même temps que nous travaillons cette nature. Et même, une nature presque « non vécue » pour notre ex-citadine, en mal du petit bois de sa petite enfance, et dont la première phrase prononcée durant notre entretien fut « Je n'aime pas la ville »⁶⁵.

3) Vers l'écoumène :

On peut à ce stade se demander si l'homme et la nature sont réellement, effectivement, si séparés que cela. Il n'en est rien selon Augustin Berque. Dans l'Introduction « Renaturer la culture, reculturer la nature » de son ouvrage *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*⁶⁶, Berque commence par expliquer que l'être humain est un être géographique⁶⁷. Cela signifie, nous dit-il, qu' « il est d'abord, et nécessairement, déterminé par une certaine relation à ce qui fait l'objet de la géographie : la disposition des choses et du genre humain sur la terre, sous le ciel »⁶⁸. Cela implique donc d'affirmer et de « reconnaître la nécessité mais aussi l'insuffisance de localiser les étants qui peuplent l'étendue ».⁶⁹ Plus précisément, l'être humain « se grave dans la terre », et il est en retour « gravé, dans un certain sens. [...] Cette relation fonde notre humanité même. [...] Si nous sommes géographiques, c'est dans le

⁶⁴ Augustin Berque, « Le sauvage construit », *Ethnologie française* 2010/4 (Vol. 40), p. 589-596. DOI 10.3917/ethn.104.0589

⁶⁵ Voir Annexe entretiens

⁶⁶ Berque, Augustin, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, éd. Belin, 1987, p.9-18

⁶⁷ Op.cit., p.10

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Op.cit., p.11

sens où, bien au-delà de la définition physique de notre corps, il y va en nous-mêmes de la terre entière », autrement dit, ce qui se passe de l'autre côté du globe nous concerne « ontologiquement », « ce qui se passe là-bas [...] constitue notre existence même »⁷⁰. L'être humain s'étend donc « hors de lui-même » et existe matériellement, dans les institutions, les constructions, les bâtiments, dans les systèmes sociaux. La géographicité de l'être c'est donc la relation entre l'homme et la nature. Cette relation, c'est ce que Berque appelle « l'écoumène », en référence au grec *oikoumenê* qui signifie « maison » que l'on « habite ». Et plus généralement, ce que l'on habite, c'est la terre. Une « terre humaine » et une « humanité terrestre »⁷¹. La terre, c'est donc la demeure de l'être. Et l'écoumène est aussi le « déploiement existentiel qui se poursuit en chaque être humain, et qui de ce fait a toujours excédé la définition géométrique des corps »⁷².

Cette référence à Berque nous permet de dire que ce qui constitue nos façons de penser et de faire, autrement dit notre existence, provient d'une part du milieu dans lequel nous vivons et que nous habitons, et d'autre part des « systèmes techniques et symboliques »⁷³ que nous créons. De là émergent nos représentations, et le déploiement existentiel de l'homme est également métaphorique.

4) Des expériences vécues dont découlent des façons d'imaginer le futur du site et de penser sa renaturalisation :

Cela nous amène à penser que dans certains cas, les expériences vécues de la nature d'un individu ainsi que ses représentations qui en découlent peuvent à elles deux expliquer la façon dont il va imaginer le futur du site, sa renaturalisation. Par exemple, l'habitante de Saint-Maurice-de-Gourdans imagine « dans l'idéal » que le site ressemblera « au parc de la tête d'or », « un espace comme si ce lac avait toujours été là », « que ça fasse le plus naturel possible », « si ça pouvait ressembler à un lieu où on se dit on a l'impression que ça a toujours été là, même s'il y a eu l'intervention de l'homme, c'est pas grave, mais que ça fasse vraiment quelque chose de sympa », autrement dit : « des chemins accessibles à pied et entretenus, nettoyer un petit peu, pouvoir pique-niquer [...] observer 2-3 canards qui sont dessus, c'est

⁷⁰ Op.cit., p.13

⁷¹ Op.cit., p.16

⁷² Op.cit., p.17

⁷³ Augustin Berque, « 3. Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? », in Thierry Paquot et al., *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007 (), p. 53-67.

très bien quoi, ça, ça me va parfaitement »⁷⁴. Cette façon de penser la renaturalisation du site traduit selon nous une préférence pour un lieu de loisirs, de repos, de tranquillité, bien aménagé, où les quelques canards évoqués auraient presque une fonction purement décoratrice, bref, un lieu maîtrisé, sécurisé et confortable, « habillé » (nous citons)⁷⁵, à l’opposé de la « vraie » nature sauvage imprévisible, dangereuse et inconfortable, avec ses chemins impraticables, pleines de branches et d’épineux. Cette nature idéalisée, fantasmée, telle que la conçoit cette habitante, nous pouvons la rapprocher du jardin, dont l’étymologie est l’idée d’un terrain clos, et qui signifiait anciennement paradis. Un lieu maîtrisé et idéal.

5) L’expertise profane de l’habitant :

Ce qui caractérise les habitants, c’est justement d’habiter. Habiter vient du latin *habere* qui signifie « tenir », qui donne ensuite l’idée de maintien (manière d’être) ainsi que l’idée d’occupation (être là). *Habitare* donnera également *habiter* mais aussi *habitude*. Enfin, *habit* vient du latin *habitus* qui signifie la manière d’être, la tenue, la mise. Après cette énumération, Berque explique que « tout cela se réfère d’abord au corps agissant »⁷⁶. Pouvons-nous rapprocher cette idée de celle développée dans notre première partie sur l’homme capable chez Ricœur ? c’est-à-dire un homme capable de se tenir, de se maintenir là, dans l’espace mais aussi dans le temps. Par conséquent, il a une connaissance des changements et des transformations à l’œuvre, notamment ceux concernant l’espace, le paysage. Par exemple, nous pouvons dire que notre habitante de Saint-Maurice-de-Gourdans a une connaissance pratique des problèmes que peut effectivement causer une surpopulation d’animaux sauvages tels que les sangliers ou les chevreuils, parce qu’elle habite dans la Plaine de l’Ain et qu’elle y circule en voiture. Un autre habitant de Saint-Jean-de-Niost a également une connaissance pratique de la rivière d’Ain, qu’il a beaucoup fréquentée lorsqu’il était enfant, et dont l’oncle était passeur pour faire traverser les gens sur sa barque, puisqu’ « à l’époque, il n’y avait pas de pont à proximité, il n’y avait pas encore le pont de Blyes et le pont de Chazey vers Meximieux était trop loin... »⁷⁷

Si nous devons nommer le milieu de tous les individus-habitants que nous avons interrogés, nous pourrions dire que ce serait la Plaine de l’Ain. La Plaine de l’Ain serait « l’espace de

⁷⁴ Voir Annexe entretiens

⁷⁵ Voir Annexe entretiens

⁷⁶ Augustin Berque, « 3. Qu’est-ce que l’espace de l’habiter ? », in Thierry Paquot et al., *Habiter, le propre de l’humain*, La Découverte « Armillaire », 2007 (), p. 53-67.

⁷⁷ Voir Annexe entretiens

l'habiter », c'est-à-dire « le déploiement de cette structure existentielle, dans et par l'écoumène », et cette structure existentielle est la *médiance* qui caractérise l'habiter. *Médiance* est un terme qui vient du latin *medietas* et qui signifie « moitié ». Et la Plaine de l'Ain est aussi le lieu au sein duquel s'inscrit le projet de réhabilitation. On peut dès lors dire que les habitants sont concernés, ou du moins en partie, par ce projet, car le milieu vécu existe lorsque l'on est concerné. D'autre part, chaque individu de la Plaine de l'Ain a et a eu un certain rapport à ce milieu (et peut-être avec d'autres auparavant pour certains) qui est plus ou moins vieux, plus ou moins heureux, avec des pratiques différentes. L'on peut alors parler plutôt d'une pluralité de milieux qui « coexistent »⁷⁸. Bruno Latour parle quant à lui de « monde », notamment pour remplacer le dualisme nature/culture, ou de « collectifs », ramenés aux questions d'ancrage dans des sols, des territoires, et qui selon lui doit réalimenter le débat, le conflit, afin de comprendre que l'idée d'une « Nature Globale » est fausse.⁷⁹

Et cette pluralité de milieux, de mondes, de collectifs, témoignent d'une pluralité de réalités, lesquelles sont à considérer également dans leur évolution dans le temps. C'est ce que Berque développe dans l'idée de *trajectivité* et de chaînes trajectives. Récapitulons que le milieu combine des données physiques, environnementales, des données sociales, avec l'individu, dans un couplage dynamique formant la *médiance*. Pour notre habitante de Saint-Maurice-de-Gourdans, la réalité de son milieu tient en ce que pour elle, la nature existe en tant qu'elle est sauvage et imprévisible. « Les choses n'existent qu'en tant que nous les saisissons par nos sens, notre pensée, notre langage et notre action. Ce mode d'existence, propre à la réalité humaine, est la trajectivité. » Et cette nature découle d'une interprétation, et même d'une interprétation d'interprétation que constituent les chaînes trajectives. La trajection est donc un processus et un enchaînement, prise dans l'histoire et l'évolution.

Même si nous n'avons pas représenté toutes les approches repérées dans nos entretiens, ces analyses, avec l'appui des thèses de Berque particulièrement, nous ont permis de donner un sens à ces approches, à ces pratiques, représentations et imaginaires de la nature, et pouvant donner lieu à ce que Berque nomme une « sémiosphère ».

⁷⁸ Augustin Berque, « 3. Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? », in Thierry Paquot *et al.*, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007 (), p. 53-67.

⁷⁹ Le magazine littéraire, 2015, Article avec Bruno Latour « Laissons tomber le concept de nature et parlons du monde » https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=news%C2%B720151201%C2%B7SML%C2%B756203001&DocId=176612&hits=19+13+12+

III. La non reconnaissance :

Dans cette troisième partie, nous verrons en quoi selon nous les différentes approches de la nature ne peuvent pas être reconnues dans la mesure où elles ne peuvent constituer une plus-value pour le projet et le processus de prise de décision.

1) Absence d'une lutte pour la reconnaissance de la part des citoyens/habitants :

Il n'est d'abord pas certain que tous les habitants se sentent effectivement concernés par ce projet. Premièrement en raison de l'emplacement même du site de la carrière, qui est au bord de l'autoroute, laquelle crée une séparation entre le village de Pérouges et la carrière. De plus elle est au milieu des champs d'agriculture. Un « not in my backyard » assuré. Certes, le projet concerne directement l'agriculteur qui exploite ces terrains, il peut également concerner les habitants du hameau de Chânes car le site touche presque directement le site de la carrière. La frontière entre les deux est constituée d'un petit bout de forêt avec un chemin, qui sont les prémisses de la réhabilitation et un lieu de promenade précieux et « ressourçant » pour les habitants de Chânes, rompant ainsi avec la « monotonie » des paysages agricoles alentours⁸⁰. Les pratiques de ces habitants sont donc directement impliquées, contrairement aux autres qui n'ont presque aucun contact ni aucun lien avec la carrière, si ce n'est lorsqu'ils passent devant, si tant est qu'ils la remarquent car elle est assez bien cachée, ou lors des événements tels que l'Ecophilofête. D'ailleurs, comme l'a fait remarquer un interviewé de façon appuyée, la carrière ne dégage jamais de poussière, contrairement à il y a 15 ans auparavant, selon le témoignage que lui a fait un « ancien ». Maintenant c'est toujours « propre » et « drôlement bien entretenu », et avec les bordures, il n'y a pas de visibilité, rajoute-t-il⁸¹. Une carrière qui est donc sans doute presque inexistante pour certains, dû à son impact direct, actuel et perceptif très faible, sous-entendu impact négatif. Si l'impact négatif est nul ou quasiment nul, un projet de réhabilitation écologique ne peut que représenter un « plus » pour les habitants de la Plaine de l'Ain. Ajoutons qu'il sera même une aubaine, car la Plaine de l'Ain, c'est aussi le « parc industriel de l'Ain », ce qui signifie une très forte activité industrielle, en plus de la forte activité agricole. Au milieu de ce paysage, le projet de réhabilitation sera une véritable « oasis », comme le suggère une habitante de Chânes. Dans un tel contexte, oserions-nous demander : que pourraient-ils bien revendiquer, quelle lutte pourraient-ils bien mener ? Nous

⁸⁰ Voir Annexe entretiens

⁸¹ Voir Annexe entretiens

n'en avons d'ailleurs pas relevée. L'on peut se demander alors : s'il n'y pas de « lutte pour la reconnaissance »⁸² pour citer Ricoeur, de la part de l'un, est-ce que l'autre cherchera à le reconnaître de son côté ? Cette absence de demande signifie-t-elle une confiance en les acteurs du projet ? Les habitants-usagers ou futurs usagers ne sont-ils alors que des « récepteurs de l'information scientifique »⁸³, dans l'attente passive de la réalisation du projet ?

2) Remise en cause de la notion d' « expertise profane » et statut d'opinions :

L'article « Expertise profane »⁸⁴, sur lequel nous nous appuyons semble aller dans ce sens. L'auteur relève l'étymologie du terme profane qui signifie « celui qui est devant le temple (du latin *pro-fanum*) de la science, le non-initié, qui ne possède pas le savoir au contraire de l'expert [...], ni compétent pour, ni concerné par, ni habilité à ». Par conséquent, si l'habitant exclut du « temple » ou du moins non invité ne dispose pas de connaissances, il en découle que ses discours sur la nature et ses façons de se représenter la future nature du site ne sont que des opinions, non fondées par des arguments rationnels. Ce ne sont *que* des avis qui ne prennent pas en compte en l'occurrence le contexte de l'urgence climatique, des jugements personnels reposant sur du personnel justement, du subjectif, et donc potentiellement des ressentis, des goûts, des préférences, comme a pu l'évoquer un interviewé et son goût pour la nage, sa sensibilité vis-à-vis de la couleur de l'eau qui lui donne envie de se baigner, et son envie de voir un futur lieu de baignade sur le site.

3) Inadéquation de certaines approches de la nature avec celle de la réhabilitation de la carrière :

Nous refusons le dualisme sujet/objet ou objectif/subjectif qui nous vouerait à considérer toutes ces approches soit comme étant toutes valables, et où dès lors nous sombrerions dans un relativisme détruisant une vision plus propice à éviter ou ralentir les effets du changement climatique, soit comme étant toutes fausses, ce qui nous obligerait à brandir une vérité une, rationnelle et objective, complètement détachée du vécu et de l'histoire de chacun et de l'histoire collective, détruisant par conséquent la pluralité des expériences vécues ainsi que

⁸² Ricoeur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, éd Gallimard/Stock, 2004, p.341

⁸³ Scarlett Salman, Sezin Topçu « Expertise profane », in Emmanuel Henry *et al.*, *Dictionnaire critique de l'expertise*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Références », 2015 (), p. 164-172.

⁸⁴ Ibid.

toute conscience historique permettant une meilleure compréhension du présent et une plus grande projection dans le futur. Nous choisissons de considérer que certaines approches de la nature ne sont pas compatibles avec le concept du projet. En effet, bien souvent les discours révélait une vision anthropocentrée de la nature (ce qui ne constitue pas une originalité), ce qui selon nous va à l'encontre de l'idée du projet de favoriser la biodiversité. Certes, certains laissaient entendre que l'aménagement de sentiers pour se promener est tout à fait correct et suffisant, mais d'autres ne pensaient la renaturalisation du site que par rapport à ce qu'ils souhaitaient y voir et y faire, c'est-à-dire un lieu de baignade, de pique-nique, de repos etc., bref, de loisirs et de consommation pour l'homme. Et même ceux qui se satisfont du projet, on peut se demander pour quoi et pour qui sont-ils réellement satisfaits ?

Cela montre selon nous les limites de la capacité d'appropriation du projet. Et nous pensons que cette appropriation limitée, partielle, est dû en partie pour certains à une méconnaissance du projet, ou à une connaissance insuffisante et donc de son incompréhension. Un interviewé constate même une certaine indifférence de la part de certains. Mais également, et peut-être même surtout, cette capacité limitée du projet est dû à la trop grande précocité de l'avancée du projet, rendant aveugle à toute perception d'un horizon distinct et défini, bloquant ainsi l'imagination. C'est le cas pour certaines personnes que nous avons interrogées, et qui avouaient leur incapacité à imaginer l'état du site dans 100 ans du fait de la trop grande incertitude de la vie en générale, ainsi qu'à cause des phénomènes climatiques que nous rencontrons aujourd'hui et qui augmentent cette incertitude. Imaginer semble ici rimer avec prévoir.

4) Analyse des dessins des scolaires⁸⁵ :

Certains dessins des scolaires illustrent très bien cette capacité limitée de l'appropriation du projet, en révélant un partage entre une volonté de prendre en compte ce qu'ils ont appris et compris du projet, tout en y insérant des éléments inappropriés qui sont le fruit de leur culture, de leurs pratiques, de leurs idéaux. Penchons-nous plus avant sur l'analyse de ces dessins et apportons également quelques précisions sur le contexte de leurs réalisations.

a) Les consignes étaient les suivantes : Nous leur avons demandé de dessiner le site tel qu'ils l'imaginaient dans 100 ans, en incluant le sous-sol du site. Il nous a semblé intéressant de voir

⁸⁵ Voir Annexe dessins

quels liens ils établissaient entre ce qui est à la surface et ce qui se passe dans les profondeurs. En revanche, ils étaient libres de s'inclure eux-mêmes dans le dessin ou non. Cela pourra peut-être constituer un élément qui nous permettra de déterminer quelle place ils s'attribuent sur le site, dans quelles interactions. Imaginer le site dans un futur lointain permet de se projeter, d'explorer des mondes possibles, c'est tout l'intérêt de ce jeu, qui est réellement un jeu libre selon Ricœur, à partir de l'explication du site, de son histoire, de ce qu'il est et de son usage actuel, et de son futur, bref, de son récit. C'est donc à partir du récit du site que les enfants ont imaginé le site dans 100 ans, ainsi qu'avec leur propre bagage culturel, leurs préjugés, leurs goûts et leur sensibilité.

En ce qui concerne la méthode d'analyse des dessins, nous n'avons pas souhaité trop nous focaliser sur la forme des dessins, encore moins sur leur dimension « plastique » en tant que telle, car les enfants n'ont pas tous les mêmes compétences dans cette discipline, certains éléments sont plus ou moins complexes à réaliser, et une analyse à partir de ce paramètre aurait selon nous faussé les résultats en nous faisant passer à côté des propos des élèves sur leur propre réalisation, autrement dit leur discours, souvent plus riches et plus révélateurs que les dessins eux-mêmes. Nous nous attarderons tout de même également en partie sur leur contenu.

On peut d'emblée dire que l'animation à laquelle les élèves de CM1-CM2 ont pu assister, avec les informations et les activités apportées et proposées par Hélène Coulaud, a été déterminante pour le contenu de leur dessin. En effet, notre première thèse consiste à dire que pour s'approprier un projet, un lieu, il faut détenir un certain nombre de connaissances. On ne fait rien sans rien si l'on peut dire. En effet, il ne leur serait pas venu à l'esprit de dessiner des dunes de sables pour les nids des hirondelles en migration, ni de dessiner des cuivrés des marais sans en avoir eu l'information et la connaissance au préalable. L'animation a donc constitué une orientation, car si nous avons demandé aux élèves de dessiner le site *tel qu'ils l'imaginaient* dans 100 ans, l'avenir du site est déjà en grande partie déterminé et orienté. Beaucoup de dessins comportent donc des éléments du projet de réhabilitation, mais aussi des éléments du site tel qu'ils l'ont vu le jour de l'animation, comme par exemple une forêt avec différentes essences d'arbres, accueillant parfois divers animaux sauvages, deux lacs avec des poissons, pour l'un avec une eau profonde et pour l'autre où l'eau est peu profonde, mais aussi de futurs roseaux pour les martins pêcheurs, ou encore des dunes de sables pour les hirondelles durant leurs migrations. « J'ai repris le quiz et puis j'ai vu ce que les oiseaux ou les animaux avaient besoin, du coup j'ai tout dessiné », expliqua ouvertement une élève lors de sa

présentation au tableau, en réponse à la question posée par un(e) de ses camarades qui voulait savoir comment elle avait eu cette imagination...

b) Si nous considérons la nature comme l'ensemble des espèces végétales et animales, elle y est plus ou moins présente et installée de façon différente selon les dessins, notamment pour la faune. Mais d'abord, en ce qui concerne la flore, celle-ci est toujours présente dans les dessins, mais parfois de façon banale, conventionnelle, ornementale, se réduisant parfois à de l'herbe et quelques arbres. Même si ces éléments seront présents sur le site dans 100 ans, ils ne sont pas le fruit de ce que les enfants ont appris durant l'animation. En revanche, on trouve parfois une nature résultant de connaissances spécifiques, par exemple des roseaux, des nénuphars, des chênes, des sapins. Elle y est parfois très abondante dans certains dessins. Les roseaux étaient dessinés à des endroits précis, les arbres constituaient parfois une forêt.

En ce qui concerne la faune, elle est souvent présente, et quand elle l'est, on la trouve à quelques occasions dans des enclos, dans des fermes, dans des animaleries ou dans des zoos, ou encore régulée par des activités de pêche et de chasse autorisées. Mais quelques-uns ont jugé préférable d'interdire explicitement ces activités par des panneaux « sens interdit ». En effet, pour certains la sensibilisation au projet durant l'animation s'est particulièrement sentie à travers le rapport aux animaux. De nombreux aménagements des « espaces verts » ont été dessinés en fonction des animaux. Telle mare *pour* les grenouilles, des roseaux *pour* les martins pêcheurs, des dunes de sables *pour* les hirondelles. Un enfant a même été soucieux de ne pas déranger les animaux en imaginant un bâtiment avec une baie vitrée pour observer les animaux depuis le bâtiment et pour « ne pas faire de bruit », « comme ça on pourra voir les animaux sortir, ils pourront sortir sans avoir peur ». Ou encore en refusant l'installation d'un ascenseur pour descendre au sous-sol et observer ce qu'il s'y passe car il y a l'usage de l'électricité et de l'électronique. Pour ce même enfant, il était également interdit de se baigner dans le lac, « parce que c'est pour protéger la vie des animaux ». D'ailleurs, elle a décidé de ne pas se dessiner sur le site, ni aucun humain, car « c'est mieux d'avoir de la végétation ». Nous prenons le cas le plus remarquable et le plus radical, mais il n'est pas représentatif de la classe. Certes tous ont dessiné des éléments dont on leur a parlé le jour de l'animation, mais seuls quelques-uns ont vraiment choisi leur aménagement pour les animaux et non pas pour les humains.

En revanche, certains ont pensé leur dessin et l'aménagement du site entièrement en fonction des humains et pour les humains. Quelques restaurants, une boulangerie, et même un supermarché ont vu le jour. En cause un manque d'attention, de sensibilisation, de mémoire ?

Ou peut-être n'ont-ils pas été très marqués par cette sortie, et le message n'est pas « passé ». Un autre a même dessiné un rond-point avec trois parkings. D'ailleurs, beaucoup de dessins comportaient un parking, certains en avaient même dessiné plusieurs. Peut-être faut-il y voir seulement un souci et un moyen d'accéder au site et de s'y relier, d'ailleurs le bus qui les avait amenés à l'animation les avait déposés au milieu d'un chemin de terre, peu aménagé. Si cela les a marqués, le parking a donc peut-être constitué un aménagement nécessaire et important une fois que le site accueillerait réellement du public, un point qu'ils ont bien intégré. Pour le public justement, les grands moyens ont été parfois déployés, avec beaucoup de chemins, parfois de terre, parfois de cailloux ou encore de béton, quelques ponts ou passerelles pour passer au-dessus des lacs, pour se promener et quelques rares fois pour mener à des lieux bien précis, comme un zoo par exemple. Dans ce cas de figure, le site a plutôt été pensé comme un lieu de loisirs, et même de détente. L'illustration la plus édifiante est le stade de foot, que nous avons retrouvé sur plusieurs dessins. L'un d'eux considérait quelque part que c'était de la nature puisqu'un stade de foot est constitué d'herbe. Par ailleurs, beaucoup n'ont pas résisté à la tentation de faire du lac un lieu de baignade. Cette eau si attirante, déployant une imagination s'envolant jusque dans les îles, les lieux paradisiaques, et cette impression qui est renforcée par le contraste avec un paysage mi-désertique, mi-chaotique dû au chantier permanent du site, et qui, telle une page vierge ou bien un instant de pause/suspension, permet tous les mondes possibles. Comment résister ! Nous avons également parfois rencontré des réalisations comportant quelques éléments fantaisistes : invraisemblables pour certaines, et dues aussi à des méconnaissances : lac avec de l'eau salée, des étoiles de mer, un centre équestre pour faire du cheval... Dans le sous-sol, certains ont dessiné des grottes préhistoriques, avec des ossements, des crânes. Toutefois, une belle originalité que nous avons souhaité relever et qui selon nous n'est pas invraisemblable et mérite réflexion : la présence de l'usine dans le but de la faire visiter.

c) On peut donc conclure, et en guise de transition vers la quatrième partie de notre développement sur l'appropriation, que l'animation a été déterminante pour le contenu des dessins. Elle a apporté du vocabulaire, l'histoire de la carrière, son fonctionnement, pourquoi l'eau était là, quelle faune et quelle flore on trouvait actuellement autour de la carrière, et ce qu'on allait faire de la carrière ensuite. Mots, images, jeux, plans du site, quiz, ont été une richesse. L'appropriation d'un projet dépend donc de la connaissance qu'on en a, des informations que l'on a sur ce projet. Cela semble banal et pourtant c'est déterminant, car cela constitue une première étape dans l'appropriation d'un projet, qui se fait d'abord par une

explication, elle-même permettant une meilleure approche et une meilleure compréhension du projet. Hélène Coulaud, dans sa qualité d'animatrice et aussi quelque part de médiatrice, leur a en quelque sorte fait le récit du site et de son devenir. Si le site est donc porteur d'un récit, il est lui-même médiateur, médiateur entre soi et le monde pour reprendre Ricœur. En tant que lecteur, les enfants ont entamé un processus faisant appel à leur imagination, que nous avons stimulé par l'activité du dessin. Ils ont donc non seulement utilisé leurs connaissances qu'ils avaient apprises lors de cette journée, mais ils ont également utilisé, inconsciemment, leur propre bagage culturel, leur sensibilité, construite par l'éducation que leur a fourni leurs parents, ainsi qu'une part de leurs envies, de rêve. Et leurs dessins ont enfin été nourris par les interactions que les enfants ont eues entre eux au moment de la réalisation (ils se sont donc potentiellement influencés mutuellement), avec leur maître, et avec Cécile Nou et moi-même. Cela nous permet d'expliquer également pourquoi autant d'enfants avaient dessiné des lacs destinés et autorisés à la baignade. Si la journée animation leur a apporté des connaissances, elle leur a aussi permis de faire l'expérience sensible du site, certes d'en haut, pas en immersion totale sur le site même. La vue de l'eau et de sa couleur caractéristique, attirante, donne incontestablement envie de se baigner car elle rappelle la couleur des lagons dans les îles, donc l'océan, la mer, et donc l'eau salée, la plage, le sable, le fait de se détendre, donc le loisir...l'eau est attractive et peut vite faire oublier les nécessités et les besoins d'une flore et d'une faune qui n'apparaissent pas aussi attirantes au premier abord.

IV. L'appropriation :

Dans cette quatrième partie, nous souhaiterions développer une réflexion sur la notion et la question de l'appropriation, en soulevant ses ambiguïtés et ses enjeux d'une part, et en l'abordant par deux voies différentes.

1) Définition du concept d'appropriation :

Nous avons relevé dans la précédente partie que certains individus avaient une approche de la nature, ou en tout cas un discours sur la nature qui n'était selon nous pas adéquat au projet de réhabilitation qui vise à favoriser la biodiversité, c'est-à-dire à accorder en priorité un souci envers les écosystèmes plutôt qu'envers l'homme. Certains ont jugé le projet très bien, très satisfaisant, certes, mais on peut se demander pourquoi, ou plutôt exactement pour qui ils le

trouvent satisfaisant, pour eux-mêmes ? Parce que nous, « on aime les choses simples »⁸⁶, avons-nous pu relever. On peut dès lors se demander : les habitants se sont-ils réellement, suffisamment, appropriés le projet ?

La notion d'appropriation fait classiquement référence à l'idée de s'approprier quelque chose, c'est-à-dire de le rendre propre, le faire sien, en faire sa propriété, que ce soit d'un objet, d'une chose, ou bien souvent d'un espace⁸⁷. Il est utile de le préciser car pour notre cas, rappelons qu'il s'agit de l'appropriation d'un projet, en lien certes avec un espace, mais pas d'appropriation d'espace en tant que tel, du moins pas tout de suite. Ce qui est approprié signifie également ce qui est adapté, accommodé⁸⁸, mais à quoi, demanderions-nous. S'approprier le projet consisterait à devoir adapter, accommoder son approche de la nature et ses pratiques en fonction de celle qui intègre le projet, car accommoder son approche de la nature sous-entend connaître et reconnaître, donc comprendre, cette relation écouménale entre l'homme et la nature. C'est en cela que les individus doivent s'approprier le projet selon nous. L'appropriation prend ici le sens que Ricœur lui donne, et qui consiste à saisir le sens et à comprendre la sorte de monde que suggère un tel projet de réhabilitation⁸⁹. Se demander si des individus se sont appropriés le projet revient alors à se demander s'ils l'ont interprété, s'ils l'ont compris, s'ils en ont saisi les enjeux environnementaux et les changements de représentations de la nature qui en découlent et qui sont nécessaires, ainsi que des changements de pratiques. S'approprier le projet de réhabilitation ne signifie donc pas seulement avoir assimilé le contenu du projet ou le « ce qu'on va y faire ».

Et s'il doit être question d'appropriation d'espace, nous dirions d'emblée que celle-ci ne pourra jamais être totale, au sens de l'« acte par lequel on se saisit, pour en faire sa propriété individuelle de ce qui n'appartenait à personne ou à tout le monde », ou de s'approprier comme « l'acte par lequel on s'empare (légalement ou frauduleusement) de ce qui appartient à autrui »⁹⁰. Car comme nous le savons, le projet de réaménagement est d'abord dédié à la biodiversité avant de l'être pour l'homme. Il est même édifiant que dans la définition même de l'appropriation, l'on comprend que ce dont je m'approprie exclut d'emblée l'autre. Selon nous, cela est révélateur de l'absence de prise en compte du lien, de la relation qui unit soi-même à autrui, dans des échanges et des interactions. S'il faut pouvoir tout de même parler de propriété, ce serait une priorité partagée, une cohabitation ente l'homme et le règne végétal et

⁸⁶ Voir Annexe entretien

⁸⁷ <http://www.cnrtl.fr/definition/appropriation>

⁸⁸ <http://www.cnrtl.fr/definition/appropri%C3%A9>

⁸⁹ Ricœur, Paul. *Cinq études herméneutiques*, Genève, éd. Labor et Fides, 2013

⁹⁰ Lalande, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, éd. PUF, 2010, p.73

animal, une cohabitation comme relation écrouménéale au sens de Berque. Et finalement, ne peut-on pas dire que c'est l'un et l'autre qui s'appartiennent mutuellement ?

Si donc l'on en revient à l'enjeu classique, premier et ultime à la fois, et ô combien complexe qui est de changer ses représentations, ses pratiques, ses modes de pensée, comment faire ? Ensemble dirions-nous d'emblée, par les institutions, les lois, la connaissance, la pédagogie, ou alors par une heuristique de la peur en mettant en évidence la catastrophe qui s'annonce. Mais nous aimerions explorer d'autres approches, et avant de vouloir connaître les conditions de la durabilité du projet, nous tenterons de savoir quelles sont les conditions de l'appropriation pour tout type de projet équivalent.

2) L'appropriation par le récit :

Nous choisissons de reprendre l'appropriation au sens ricœurien du terme, pour développer l'idée selon laquelle le récit permet cette transformation du soi, par le rôle médiateur du récit, de la configuration, et par le rôle de l'imagination.

Commençons par rappeler avec Paul Ricœur que si l'homme est capable de dire et de faire, il est aussi capable de raconter et de se raconter⁹¹. Raconter des histoires et se raconter soi-même. Le récit a cette faculté de mettre en intrigue, c'est-à-dire de configurer, structurer des actions pour les rendre intelligibles et en faire une unité, et ce en imitant (*mimésis*) les actions. Et le lecteur, dans l'acte de lecture, refigurera « ses propres attentes en fonction des modèles de configuration que lui offrent des intrigues engendrées par l'imagination au plan de la fiction »⁹². Ainsi, élaborer un récit du site ne pourrait-il pas être un moyen pour d'autres d'imiter le projet de réhabilitation, tout en l'adaptant à son contexte ? Le récit ne peut-il pas avoir ce pouvoir de transformer ses propres représentations sur le monde et donc soi-même ? Ne pourrait-il pas également être une solution au maintien du projet dans le temps, comme rappel, comme mémoire de ce qui a été fait, et comme promesse ? Car le projet, depuis sa naissance jusqu'à la fin de sa réalisation, prendra un demi-siècle. Comment maintenir le dynamisme par-delà les changements d'acteurs ?

Nous n'ignorons pas le spectre du récit idéologique, et il semble difficile d'imaginer que ce récit puisse être réalisé par l'un des acteurs car des désaccords émergeraient sans doute. Un récit unificateur n'est-il pas possible ? Difficile de le concevoir aussi. Ou alors, il faudrait que ce récit soit un récit mythique comme support identitaire.

⁹¹ Ricœur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, éd Gallimard/Stock, 2004, p.163

⁹² Op.cit., p.165

3) Phénoménologie herméneutique du site⁹³ :

Le site de la carrière : un lieu, un milieu, un espace ?

Poétique du chantier.

4) L'appropriation par l'approche esthétique :

Si l'appropriation entend « saisir » quelque chose, ne pourrait-ce pas être la dimension esthétique ? Une approche par l'appréciation esthétique est-elle possible ?

Le rôle du corps, de l'expérience de l'espace/du lieu, comme appropriation par le contact quotidien. Habiter, c'est aussi faire corps avec...

Conclusion :

Nous avons pu voir dans notre analyse des réponses au questionnaire sur la concertation que si la reconnaissance dans son triple sens est une condition préalable à toute concertation bonne et réussie, et éthique, ainsi que condition de l'action et favorable à la richesse des mondes possibles, elle n'est cependant pas suffisante, d'autres facteurs sont à prendre en compte. Le projet s'inscrit sur un temps long, voire très long, par conséquent, un défi consistera à maintenir l'engagement des différents acteurs dans le temps, ce qui pose déjà un problème. En effet, tous les acteurs ne participent pas à toutes les réunions. Parmi eux, on peut relever d'abord les chercheurs qui n'ont bien souvent des missions qu'à durée limitée. Ensuite, chaque acteur a ses propres impératifs dû à son métier, lui-même en potentielle évolution. En effet, les parcours évoluent, les individus avec, cela signifie qu'il y a peu de chances que la moitié des acteurs soit les mêmes d'ici 20 ans, et même 10 ans. Un cas édifiant est celui de l'agriculteur qui n'a plus le temps de venir aux réunions à cause non seulement de la difficulté grandissante de son métier, a-t-il expliqué, mais aussi du fait de l'heure des réunions qui ont lieu en journée. La question se pose donc de savoir comment les acteurs géreront ces changements, et comment ils maintiendront le dynamisme du projet, car la finalité pour nous est de savoir quelles sont les conditions de la durabilité de ce projet, en évaluant la capacité d'appropriation du projet par tous.

De l'autre côté, les habitants aussi changent, partent, arrivent, meurent, et ce avec leurs bagages culturels, leurs codes. Les générations changent et leurs représentations du monde aussi. Et l'on peut supposer que les générations à venir seront plus mobiles que les

⁹³ *Du texte au phénomène : parcours de Paul Ricoeur*, sous la dir. De Marc-Antoine Vallée, éd. Mimésis, 2015, « Luis Antonio Umbelino. La mémoire, l'espace, l'oubli », p.43-53

précédentes. Par conséquent, non seulement leur rapport au monde en sera peut-être d'autant plus différent qu'ils sont moins « enracinés » dans un territoire, mais aussi comment gérer l'information, la communication et la sensibilisation sur le projet ? Le travail sera toujours à refaire, tant que la réhabilitation ne sera pas arrivée à son terme.

Ce renouvellement des individus et des représentations, ainsi que l'avancée de la science en général, rend d'autant plus nécessaire l'attention portée à ces changements et donc sa reconnaissance, qui passe par la reconnaissance de l'autre afin d'agir en conséquence. Cela signifie aussi qu'il ne faut pas cesser d'être attentif aux représentations des habitants, tout en étant capable de modifier les siennes.

Nous avons pu voir que toutes les approches de la nature ne sont pas « bonnes à prendre » car elles ne sont pas compatibles et adaptées au projet de réhabilitation, et même pour tout projet similaire visant à répondre aux enjeux environnementaux et climatiques. Mais s'il ne s'agit pas de reconnaître toutes les différentes approches de la nature, au sens de leur valeur comme participant véritablement aux actions concrètes et à l'élaboration de décisions en vue du bien commun, elles révèlent tout de même des manières d'être-au-monde, et peuvent témoigner de nos illusions, de nos incompréhensions, de nos méconnaissances, et traduit en réalité notre mode de pensée depuis plusieurs siècles. Les reconnaître au sens de les identifier et reconnaître leur existence permet de se demander ce qu'il convient de faire pour que les individus s'approprient plus et mieux le projet. Elles sont des manifestations, des expressions de la façon d'habiter le monde.

Par ailleurs, l'expertise profane n'est pas tellement, dans notre cas, à opposer à une expertise scientifique enfermée, car les frontières ne sont pas aussi bien délimitées. Il est fort probable que certains membres du Groupe 360, eux-mêmes habitant Pérouges ou dans les alentours depuis un certain temps, sont également porteurs d'une expertise profane. Nous ignorons si celle-ci est mise en avant dans les discussions lorsqu'elle cela pourrait être pertinent. Quoiqu'il en soit, s'il n'y a pas de revendication particulière de la part de l'habitant profane ou de l'usager pour faire reconnaître son expertise pratique, s'il n'y a pas de « lutte pour la reconnaissance » pour citer Ricœur, ni d'appel de leur part ou de la part du Groupe 360, cette expertise profane en tant que connaissance pratique pourrait toutefois constituer un rappel, un écho à des connaissances pratiques anciennes, oubliées, invisibles, et potentiellement précieuses pour les années à venir. Elle pourrait être en somme une mémoire. Car après tout, si l'on peut faire l'histoire de la carrière, et donc de son sol, inscrit lui-même dans un territoire plus large incluant des individus habitants, pourquoi ne pas inclure également ces individus

dans l'histoire de cette carrière, puisque cette dernière est aussi le résultat d'une interaction entre l'homme et la nature ?

Bibliographie

Ouvrages cités :

- Berque, Augustin, *Ecoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, éd. Belin, 1987, p.9-18
- Descola, Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, éd. Gallimard, 2005
- Federau, Alexander, *Pour une philosophie de l'Anthropocène*, Paris, éd. PUF, 2017
- Kaufmann, J.Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, sous la dir. De François de Singly, éd. Armand Colin, 2013
- *Les 100 mots de la sociologie*, sous la dir. De Serge Paugam, Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je ?, 2010, p.37-38
- Ricœur, Paul. *Cinq études herméneutiques*, Genève, éd. Labor et Fides, 2013, p.53-74
- Ricœur, Paul, *Du texte à l'action, Essai d'herméneutique II*, Paris, éd. Du Seuil, coll. Esprit, 1986, p.212-228
- Ricœur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, éd Gallimard/Stock, 2004.
- *Du texte au phénomène : parcours de Paul Ricœur*, sous la dir. De Marc-Antoine Vallée, éd. Mimésis, 2015

Autres ouvrages :

- *Esthétique de l'environnement. Appréciation, connaissance et devoir*, Textes réunis et traduits par H.S Afeissa et Y. Lafolie, Paris, éd. Vrin, 2015
- Bachelard, Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 2012
- Bachelard, Gaston, *La Terre et les rêveries de la volonté*, éd. Corti, 2016
- *Logique du lieu et œuvre humaine*, sous la dir. De A. Berque et P. Nys, Bruxelles, éd. Ousia, 1997
- *Etre au monde : quelle expérience commune ?* Philippe Descola & Tim Ingold Débat présenté par Michel Lussault, Lyon, éd. Presses universitaires de Lyon, 2014

Articles :

- Augustin Berque, « 3. Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? », in Thierry Paquot *et al.*, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007 (), p. 53-67
- Augustin Berque, « Le sauvage construit », *Ethnologie française* 2010/4 (Vol. 40), p. 589-596. DOI 10.3917/ethn.104.0589
- Karim BERTHOMÉ, « Concertation », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/es/dico/concertation>
- Jean Greisch, « Vers quelle reconnaissance ? », *Revue de métaphysique et de morale* 2006/2 (n° 50), p. 149-171. DOI 10.3917/rmm.062.0149
- Laurent Mermet, « La « concertation » : un terme flottant pour un domaine mouvant ? », *Négociations* 2006/1 (no 5), p. 75-79. DOI 10.3917/neg.005.0075
- Edgar Morin, La stratégie de reliance pour l'intelligence de la complexité, in *Revue Internationale de Systémique*, vol 9, N° 2, 1995.
- Hubert Touzard, « Consultation, concertation, négociation. Une courte note théorique », *Négociations* 2006/1 (no 5), p. 67-74. DOI 10.3917/neg.005.0067 , p.70
- Maria Villela-Petit, « Compte rendu », *Diogène* 2004/2 (n°206), p. 157-164. DOI 10.3917/dio.206.0157

Magazine :

- Le magazine littéraire, 2015, Article avec Bruno Latour « Laissons tomber le concept de nature et parlons du monde »
https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=news%C2%B720151201%C2%B7SML%C2%B756203001&DocId=176612&hits=19+13+12+

Rapport de recherche :

Komi Akakpo, *Gouvernance et construction juridique de l'Ecophilopôle de Pérouges Plaine de l'Ain*, Rapport de recherche, France, Institut du Droit de l'Environnement (IDE) – Environnement, Ville et Société (EVS-UMR 5600) – Université Jean Moulin Lyon 3, 2016

Sites internet :

- Site Internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales :

<http://www.cnrtl.fr/portail/>

- Site Internet du LabEx IMU : <http://imu.universite-lyon.fr/>

- Site Internet avec informations sur l'association FICA :

<https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/projects/plan-climat/collect/depot-des-projets/proposals/l-atelier-fica-faire-initier-cooperer-agir-ecologique-et-solidaire>

Résumé du mémoire :

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'une carrière en zone naturelle et agricole, la mission du stage, au sein de l'Ecophilopôle, est divisée en deux temps. Le premier a consisté à étudier le mode de concertation entre acteurs et comment la naturalité se pense au sein de ces espaces de concertation. Le deuxième temps a consisté à étudier les différentes façons de penser la renaturalisation des sites, sur les liens actuels, passés, imaginés et futurs avec eux. Pour l'étude du mode de concertation, un questionnaire en ligne pour les membres du Groupe 360 de l'Ecophilopôle a été élaboré. L'analyse et l'interprétation des réponses au questionnaire ont révélé selon nous une idée prépondérante : celle de la reconnaissance. Nous avons donc étudié cette notion avec l'appui de Ricœur et de son concept de reconnaissance-identification, reconnaissance de soi-même et reconnaissance mutuelle, en postulant que cette reconnaissance est une des conditions éthique de la durabilité du projet. Mais faut-il accorder cette reconnaissance aux habitants et à leurs approches de la nature ? La réponse est partagée, la première, positive, consistant à dire qu'il faut reconnaître la pluralité des existences traductrices de réalités, la seconde, négative, consistant à dire que certaines approches de la nature ne sont pas appropriées au projet. En cause, le manque d'appropriation du projet. Mais l'appropriation est plus qu'une assimilation de connaissances concernant le contenu du projet, elle est compréhension, interprétation, notamment à travers le récit, et elle est incarnation dans un espace et expérience esthétique.

Abstract :

As part of a project of rehabilitation of a quarry in a natural and agricultural site, the mission of the internship, directed by Ecophilopôle, was accomplished during two periods. The former consisted of a study of the mode of dialogue between different actors and was about how the naturality could be thought as part of areas of dialogue. The latter studied different ways of the re-naturalisation of sites, the current areas, their past states, imaginaries as well their future states. With regards to the study of dialogue a questionnaire online addressed to the members of the Group 360 of Ecophilopôle was conducted. The analysis and the interpretation of responses, according to us, represent a principal idea: that of a recognition. We therefore studied the notion of recognition taking the works of Ricoeur as reference and his concept of recognition - identification, self-recognition, and mutual recognition to show that the recognition is one of the ethical conditions of sustainability of this project. However, can the recognition be accorded to the residents in the area and their approach to nature? The response is a shared one: the first being positive, which goes to say that we should recognise the plurality of translated existences of realities; and the second, being negative, says that certain approaches of nature are not appropriate with this project: the reason being the lack of appropriation of the project. Nevertheless, the appropriation is more than an assimilation of acknowledgement as far as the content of the project is concerned: it is comprehension, interpretation particularly through a story as well as being an incarnation to space and esthetic experience.

Mots-clés : Réhabilitation, carrière, naturel, nature, environnement, concertation, habitants, questionnaire, entretien, reconnaissance, éthique, milieu, appropriation, récit, expérience esthétique

Keywords : Renovation, quarry, natural, nature, environment, dialogue, consultation, inhabitant, questionnaire, interview, recognition, ethics, milieu, appropriation, story/tale, aesthetic experience